

# ***l'Anti*capitaliste**

n°569 | 20 mai 2021 — 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG

**ISRAËL**

**ASSASSIN**

**MACRON**

**COMPLICE**



## **Dossier**

**JÉRUSALEM, CAPITALE  
DE L'APARTHEID**

Pages 6 et 7

## **ÉDITO**

Pour les innocents de Viry-Châtillon: «Pas de justice, pas de paix!» Page 2

## **PREMIER PLAN**

À droite toute. Macron continue à jouer les apprentis-sorciers Page 2



## **ACTU INTERNATIONALE**

États-Unis. Les progressistes rompent avec Biden sur son soutien acritique à Israël Page 4

## **LIBRE EXPRESSION**

Débâcle pour les «partis de l'ordre» au Chili, par Franck Gaudichaud Page 12



édito

Par MANON BOLTANSKY

POUR LES INNOCENTS DE VIRY-CHÂTILLON :

## « Pas de justice, pas de paix ! »

L'affaire dite « de Viry-Châtillon », qui avait vu l'attaque de plusieurs policiers par un groupe de jeunes, avait été extrêmement médiatisée en 2016. La droite et l'extrême droite s'en était goulument saisies pour appuyer sur les questions sécuritaires, le « laxisme » de la justice française et en particulier de la « gauche » au pouvoir, (« l'ensauvagement » des banlieues pauvres et racisées... La récente enquête de Mediapart révèle un scandale judiciaire. Elle met à jour une procédure judiciaire bâclée pour être bouclée le plus rapidement possible, probablement sous pression du gouvernement Hollande (avec Cazeneuve au ministère de l'Intérieur) afin de paraître aussi « ferme » que la droite sur les questions dites sécuritaires... Quitte à fabriquer de toutes pièces des coupables et à manipuler la vérité !

Pire qu'un fiasco, c'est un sabotage. Des « aveux » ont été extorqués ou prêtés à des jeunes innocents, par pression de la garde à vue, mais également avec la complicité d'un avocat commis d'office, les mensonges et les menaces des policiers, la manipulation des comptes rendus d'entretiens... On ne parle pas ici d'une erreur isolée, ou d'un policier un peu trop zélé. À tel point qu'aujourd'hui cinq avocats, indignés par les méthodes policières, ont décidé de déposer plainte, notamment pour « faux en écriture publique », tandis que le directeur de la Police nationale, Frédéric Veaux, déclare : « Je n'accepterai pas que cette affaire devienne le procès des policiers qui ont fait cette enquête ».

Cette police et cette « justice » démontrent encore une fois leur caractère raciste et de classe, au service de l'institution et des plus forts. Car en plus du caractère symbolique de la manipulation de la vérité et de la justice, cette procédure a fait subir aux différents inculpés plus d'un an de préventive et pour les condamnés plusieurs années d'emprisonnement, brisant ainsi de nombreuses vies.

Les violences policières racistes se prolongent comme souvent en violences judiciaires. L'acquiescement des accusés après des années de souffrance est bien la moindre des choses... Nous continuerons de nous mobiliser à leurs côtés à chaque fois qu'il faudra réclamer la justice ! Comme le répètent sans cesse et sans repos les familles des victimes de violences policières : « Sans justice, vous n'aurez jamais la paix ! »

**BIEN DIT**  
Les États d'apartheid ne sont pas des démocraties.

ALEXANDRIA OCASIO-CORTEZ, Twitter, 17 mai 2021.

À la Une

# Israël assassin, Macron complice !

Alors que l'agression israélienne se poursuit, l'urgence est au développement de la solidarité avec les PalestinienEs en lutte pour leurs droits nationaux et démocratiques.

« **S**ile Hamas n'arrête pas ses violences, la guerre de 2021 sera plus dure et plus douloureuse que celle de 2014. Si les citoyens d'Israël doivent dormir dans des abris en raison des tirs de roquettes, alors Gaza brûlera. » C'est avec ces mots, et sur un ton particulièrement martial, que Benny Gantz, ministre de la Défense israélien, s'est adressé jeudi 13 mai aux habitantEs de Gaza. Celui qui était encore présenté il y a peu comme l'opposant n°1 à Nétanyahou confirme qu'il n'a rien à envier à l'actuel Premier ministre israélien lorsqu'il s'agit de brutaliser et assassiner les PalestinienEs. Une illustration supplémentaire du consensus qui règne dans le champ politique israélien mainstream et qui donne une idée de l'état d'esprit dominant dans les sphères du pouvoir en Israël, où l'on est prêt à toutes les atrocités pour rappeler aux PalestinienEs que l'État colonial entend être le seul maître du jeu et qu'ils et elles n'ont aucun droit, sinon celui de se taire.

### Palestine agressée, Palestine révoltée

À l'heure où ces lignes sont écrites, ce sont plus de 220 PalestinienEs qui ont été assassinés dans les bombardements sur Gaza, menés au prétexte des tirs de roquettes des organisations armées palestiniennes. Dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 mai, ce sont pas moins de 42 personnes qui ont été tuées dans un bombardement massif rue Wehda, dans la ville de Gaza : 16 hommes, 16 femmes et 10 enfants. L'armée israélienne affirme avoir visé une « installation militaire souterraine » et évoque, avec morgue, « des pertes civiles involontaires ».

En Cisjordanie, au cours de la journée du 15 mai, ce sont au moins 11 PalestinienEs qui ont été tués lors de manifestations, l'armée ayant ouvert le feu à balles réelles. À l'intérieur d'Israël, les expéditions « punitives » menées par les groupes de colons d'extrême droite se succèdent, avec une multiplication des ratonnades, qui suscitent indignation et colère chez les PalestinienEs d'Israël, certains d'entre eux s'en prenant à leur tour à des commerces ou à des

### INTERDICTION DE MANIFESTER



habitantEs juifs. À Jérusalem, d'où la vague de colère – et de répression – est partie fin avril, la mobilisation se poursuit contre les expulsions, avec rassemblements et manifestations quasiment tous les jours.

Depuis plus d'une semaine, ce sont l'ensemble des secteurs de la population palestinienne qui se mobilisent : à Gaza, en Israël, à Jérusalem, en Cisjordanie. Et l'on a même vu des manifestations aux frontières d'Israël, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Un cinglant avertissement adressé à la puissance coloniale qui n'a eu de cesse, au cours des dernières décennies, de fragmenter la population palestinienne : la révolte à laquelle nous assistons, si elle n'est évidemment pas l'affirmation d'une unité politique soudainement retrouvée, n'en demeure pas moins l'expression de la conscience d'une

communauté de destin entre les différents secteurs palestiniens.

À l'instar de cet appel à la grève générale lancé par des collectifs de jeunes et qui a été largement repris et suivi dans toute la Palestine historique : « Depuis toute la Palestine colonisée, nous vous appelons à rejoindre notre grève générale et notre journée d'action du mardi 18 mai. [...] Nous faisons appel à votre soutien pour consolider ce moment de résistance populaire sans précédent, lancée depuis Jérusalem et s'étendant à chaque village, ville et camp de réfugiés à travers la Palestine et à nos frontières avec le Liban, la Syrie et la Jordanie. »

### Amplifier la solidarité

Du côté des puissances occidentales, une fois de plus, l'État colonial est choyé. Soit par un soutien

explicite, par exemple du côté d'un Joe Biden qui répète « [qu']Israël a le droit de se défendre », comme si l'on n'assistait pas à une énième agression israélienne. Soit par un soutien plus implicite, avec la rhétorique des « appels au calme », à l'image d'un Macron qui dénonce la « spirale de la violence » et appelle « au cessez-le-feu et au dialogue ». Autant de déclarations qui ignorent superbement une vérité pourtant évidente : l'occupation, la colonisation, la répression quotidienne sont des violences, et tout « appel au calme » n'incluant pas l'exigence de la fin de ces violences et la satisfaction des droits nationaux et démocratiques des PalestinienEs est en réalité un appel à ce que ces dernierEs cessent de lutter contre l'oppression coloniale.

Macron confirme qu'il s'inscrit dans la continuité de Sarkozy et de Hollande dans une politique de rapprochement avec Israël, allié utile dans une région toujours fortement déstabilisée : échanges commerciaux et scientifiques, coopération économique, sécuritaire et militaire, refus de toute forme de sanction contre Israël, mais aussi criminalisation de la solidarité avec les PalestinienEs, avec le week-end dernier l'interdiction, à la demande de Darmanin, de la manifestation parisienne.

Une interdiction qui a été un échec, puisque nous étions des milliers dans les rues de Paris, dispersés mais déterminés, malgré le dispositif policier démesuré. Et nous étions des dizaines de milliers dans toute la France, avec de nombreux et nombreuses militantEs syndicaux, politiques et associatifs, et une forte présence de la jeunesse, notamment des quartiers populaires. Les PalestinienEs ne peuvent compter que sur leurs propres forces et sur la solidarité internationale : à nous de jouer notre rôle d'amplification de la mobilisation, en articulant protestation contre l'agression coloniale, soutien à la résistance du peuple palestinien et dénonciation des complicités de la France.

Julien Salingue

À DROITE TOUTE

## Macron continue à jouer les apprentis-sorciers

Les manœuvres tactiques de la Macronie à l'occasion des régionales sont un pas supplémentaire dans la cornérisation de la droite et la construction du duel Macron-Le Pen.

On pourrait dire que ce n'est pas très original : depuis son élection, nous avons caractérisé la position de Macron comme instable du fait de son absence de base sociale et d'appareil politique autre que l'appareil d'État. Ce qui, du fait des institutions parfaitement anti-démocratiques de la 5<sup>e</sup> République permet d'exercer le pouvoir, en tendant à renforcer d'un côté l'autoritarisme et l'instabilité galopante de l'autre.

### Durcissement autoritaire

L'autoritarisme a été la seule réponse aux contestations sociales : aux cheminotEs, aux Gilets jaunes, aux salariéEs mobilisés contre la réforme des retraites, aux jeunes réclamant la justice climatique ou l'arrêt des violences policières, racistes, sexistes, Macron et son gouvernement ayant renoncé à convaincre, n'ont pu imposer leurs contre-réformes que par le durcissement de l'arsenal juridique et policier. Alors quatre ans

après son élection, celui qui avait prétendu incarner le dynamisme, la compétence, le renouvellement politique et la détermination à savoir où il va, perd sur tous ces terrains dans les sondages. Il n'y a qu'un point sur lequel il augmente, celui d'être identifié comme le « président des riches ». Conséquence logique : 66 % des personnes interrogées ne souhaitent pas qu'il se représente. Quant à celles et ceux qui envisagent de pouvoir voter pour lui,

leur pourcentage augmente avec le niveau de leurs salaires...

Enfin la seule chose qui, du côté du mouvement social, évite à Macron la convergence des colères, c'est, d'une part, l'éclatement de la gauche politique discréditée par son bilan institutionnel et, d'autre part, l'affaiblissement chronique des organisations syndicales sur le plan numérique mais aussi de leur combativité sociale. Considérant donc qu'il n'y a pas de danger de ce côté, Macron peut se consacrer à réduire la place des partis de droite pour s'ériger en unique rempart contre l'extrême droite.

### Manœuvres tactiques

La séquence des régionales donne une visibilité nationale à ces manœuvres tactiques qui avaient commencé avec les municipales. Sur tous les terrains Macron assèche

# Un monde à changer

**BEAU TEMPS POUR LES ACTIONNAIRES.** Le discours de l'économie officielle exalte l'actionnaire qui risque ses fonds en les apportant à une entreprise (en achetant des actions) et dont la rémunération (le dividende) dépend des performances de l'entreprise. Quand l'activité de celle-ci périclète, l'actionnaire devrait perdre de l'argent.

En fait, le capitalisme, du moins pour les grandes entreprises, ne fonctionne pas comme ça. Les dirigeants programment la distribution des dividendes et, pour satisfaire les gros actionnaires, fixent un montant largement déconnecté des résultats de l'entreprise. Ce sont les salariés qui, plus que jamais, font l'ajustement par la compression de la masse salariale. La crise que nous traversons depuis le début 2020 en est une nouvelle illustration. Une étude de l'Observatoire des multinationales constate : « *Alors que les groupes du CAC 40 continuent à bénéficier d'aides publiques massives, ils s'apprêtent à verser plus de 51 milliards d'euros à leurs actionnaires. Soit 22% de hausse par rapport à l'année passée, alors que le résultat net agrégé du CAC 40 s'est effondré de plus de 55%* ». Ces 51 milliards d'euros se décomposent en 43,7 milliards de dividendes et 7,3 milliards de rachat d'actions. Ce chiffre de 43,7 milliards est à peine inférieur au record historique des dividendes versés par le CAC 40, qui s'était établi à 49,2 milliards d'euros en 2019. Et pourtant, les bénéfices des groupes du CAC 40 ont plongé en 2020

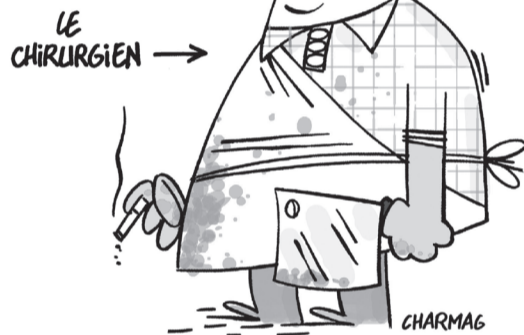
(36,9 milliards) par rapport à 2019 (-55%). Comme l'écrit le rapport : « *Cela signifie que les grands groupes français ont distribué aux actionnaires l'équivalent de 140% de leurs profits annuels. Autrement dit, ils ont reversé aux actionnaires 100% de leurs profits, et puisé dans leur trésorerie pour verser les 40% restants.* »

Parmi les gros profiteurs des milliards d'euros de dividendes, on trouve d'abord le gestionnaire étatsunien d'actifs BlackRock (il gère de grandes masses d'argent - près de 8 000 milliards de dollars au total - confiées par ses clients), qui a été consulté par Macron et son gouvernement sur les privatisations et la réforme des retraites. On trouve aussi les milliardaires français : Bernard Arnault, Vincent Bolloré et les familles Bettencourt et Pinault. Est également présent l'État, actionnaire de plusieurs grandes entreprises françaises à la gestion parfaitement capitaliste. Tous les groupes du CAC 40 ont bénéficié, sans aucune contrepartie, des aides distribuées par le gouvernement. Le schéma classique continue de fonctionner : les multinationales touchent les aides... et l'essentiel se retrouve dans les poches des actionnaires. L'État dépense donc des centaines de milliards d'euros pour faire des plans de soutien de l'économie, qui sont en réalité pour une large part des plans de subvention aux actionnaires riches des plus grands groupes.

## LETTRE DE GAZA « Ils font de la vie du peuple palestinien un enfer »

Nous publions des extraits d'une lettre ouverte rédigée par Yasser Abu Jamei, psychiatre à Gaza.

**FRAPPES CHIRURGICALES SUR GAZA**



J'écris cette lettre en regardant mon fils de six ans, terrifié, qui ne cesse de mettre ses mains sur ses oreilles pour essayer de bloquer les sons des bombardements israéliens, mes deux filles de 13 et 10 ans et ma femme. Leurs visages montrent l'anxiété de ne pas savoir où ils peuvent être en sécurité maintenant. Mes deux fils aînés, âgés de 16 et 15 ans, sont assis, stupéfaits et silencieux, et je sais qu'ils revivent les souvenirs des trois précédentes offensives sur la bande de Gaza et pensent aux membres de la famille que nous avons perdus. Ce sont les sentiments que vivent toutes les familles de Gaza.

### « Des décennies d'humiliation, d'injustice et de mauvais traitements »

Nous, les Palestiniens, avons vécu des décennies d'humiliation, d'injustice et de mauvais traitements. En 1948, nous avons été expulsés de notre terre ; plus de 600 villages ont été entièrement détruits ; des centaines de milliers d'entre nous ont été tués ou déracinés. Près de 800 000 personnes ont fini par vivre comme

réfugiés dans différents endroits du monde.

Cela s'est produit sous les yeux de la communauté internationale, qui nous a promis un État souverain d'une taille équivalente à un cinquième de notre patrie d'origine. Cette décision n'a été acceptée que dans les années 1990 par les Palestiniens croyant en une solution à deux États.

26 ans plus tard, nous observons la situation dans l'État de Palestine promis, et nous voyons une Cisjordanie divisée et occupée par des centaines de milliers de colons vivant dans des colonies construites sur les débris des maisons palestiniennes, qui font de la vie du peuple palestinien un enfer.

Nous voyons la bande de Gaza soumise à un blocus depuis plus de 14 ans, qui nous prive des conditions de vie les plus élémentaires. Nous avons subi trois grandes offensives dans cette petite zone, qui ont tué, détruit et traumatisé des milliers de nos concitoyens.

Et nous voyons que Jérusalem-Est, avec ses sites les plus sacrés pour les musulmans et les chrétiens, continue d'être menacée en permanence par les colons qui s'emparent des maisons et des quartiers palestiniens.

### « Combien de temps le monde va-t-il rester les bras croisés ? »

[À Gaza actuellement], les bombardements touchent des tours,

des appartements, des bâtiments gouvernementaux et de police, et même des rues entières. Tout le monde le voit. Personne n'intervient. Combien de temps le monde va-t-il rester les bras croisés pendant que nous, ici à Gaza, souffrons comme cela ? La population de Gaza a besoin de plus que de simples déclarations et résolutions, alors qu'Israël reçoit les armes qui nous tuent et nous terrorisent.

Je suis d'abord un père, et ensuite un psychiatre. Mon rêve est que mes enfants vivent, grandissent et apprennent en sécurité. C'est le même rêve que celui de chacun des patients que je vois. Il y en aura d'autres aujourd'hui et demain. C'est mon travail de donner de l'espoir. Je leur dirai ce que je dis à mes enfants et à ma femme : « *Cette injustice envers les Palestiniens dure depuis sept décennies. Cela ne la rend pas normale. Le monde est plein de gens qui n'acceptent pas que ce soit normal. Il y aura du changement.* »

Des actions politiques concrètes sont nécessaires pour mettre fin non seulement aux bombardements meurtriers actuels, mais aussi à cette occupation illégale et au siège de Gaza par Israël, immédiatement. Nos conditions de vie actuelles sous le siège sont un affront à la dignité humaine. Je dis à mes enfants et à mes patients : « *Nous, les Palestiniens, avons le droit de vivre comme n'importe quel autre peuple dans le monde : de vivre en paix, dans la dignité et de jouir de nos droits. Cela viendra.* »

Version intégrale (en anglais) sur <https://grassrootsonline.org/>

## Le chiffre

**80%**

C'est, selon une étude publiée par le Financial Times, la proportion de ceux qui, chez les 42 milliardaires français, ont hérité de leur fortune. La France est, ainsi, le pays au monde qui compte la proportion la plus importante d'héritiers milliardaires. Commentaire de Quentin Parinello, responsable plaidoyer d'Oxfam France : « *On est loin des entrepreneurs à succès.* » C'est certain.



## Agenda

**Vendredi 21 mai, réunion publique du NPA sur la Commune de Paris, Saint-Malo.** À 18 h, forum extérieur médiathèque Saint-Malo (côté gare SNCF).

**Samedi 22 mai, manifestations contre la réforme de l'assurance chômage et pour de nouveaux droits sociaux.** Auch : 14 h, devant Pôle emploi ; Bordeaux : 13 h, place de la Bourse ; Lyon : 14 h, place de la Comédie ; Orléans : 14 h, place de la Victoire ; Poitiers : 14 h au TAP ; Nîmes : 11 h Maison-Carrée ; Paris : 14 h devant l'Odéon... (voir p. 9).

**Mercredi 26 mai, rassemblement Syrie, Paris.** À 17 h, place de l'Hôtel-de-Ville.

**Mercredi 26 mai, L'Anticapitaliste l'émission spéciale 150 ans de la Commune de Paris.** À 21 h sur Facebook, Twitter et YouTube.

**Vendredi 28 mai, rencontres de la Brèche sur les gauches en Israël, Paris.** Présentation du livre *L'échec d'une utopie* de Thomas Vescovi en présence de l'auteur, à 19 h à la librairie, 27, rue Taine, Paris 12°.

**À SUIVRE SUR [lanticapitaliste.org](http://lanticapitaliste.org)**  
nouveau [partianticapitaliste.org](http://partianticapitaliste.org)

## NO COMMENT

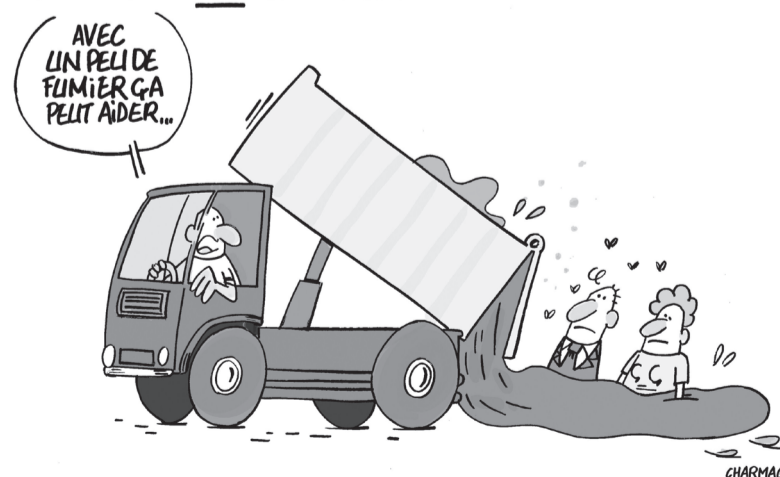
[Emmanuel Macron] est un combattant. Il s'entraîne toutes les semaines à la boxe. Il est prêt [pour 2022].

UN CONSEILLER DE L'ÉLYSÉE, le Parisien, 17 mai 2021.

l'espace politique de la droite en ayant capté dans sa majorité une partie d'entre elle (Modem, Agir), mais surtout en mettant en œuvre le programme des Républicains : des exonérations fiscales aux coupes dans les services publics en passant par la chasse aux migrants et aux « assistés », la loi séparatisme et l'augmentation du nombre de policiers. Il n'est donc pas étonnant qu'un nombre croissant de dirigeants des Républicains se définissent comme « Macron-compatibles ». Mais cela ne suffit pas. On se trouve donc dans cette situation improbable d'une majorité présidentielle (hégémonique à l'Assemblée malgré les déperditions) qui ne se présente pas à des élections pour les gagner, espérant au mieux éviter de faire trop souvent des scores à un seul chiffre. L'objectif est de mettre les Républicains dans les cordes, de faire

trébucher tel candidat en puissance pour la présidentielle, en faisant la démonstration que LR doit choisir entre l'alliance avec les macronistes ou la capitulation devant l'extrême droite de Marine Le Pen. Il serait présomptueux d'anticiper sur la traduction dans les scores électoraux de ces faux suspens complaisamment entretenus par les médias comme celui, insoutenable, en PACA, d'autant plus que l'abstention risque d'atteindre de nouveaux records. Ce dont on peut être sûr, c'est que la politique en sortira encore plus déconsidérée et associée à la manœuvre d'appareils étrangers et hostiles au monde du travail et à la jeunesse. Et surtout le grand gagnant est connu, ce sera le RN qui se renforcera dans les conseils régionaux apparaissant comme la seule force d'alternative. Le RN n'a même pas besoin de faire

### L'IMPLANTATION DE LREM NE PREND PAS



campagne sur un programme, il lui suffit d'être l'opposant à battre pour espérer récolter un maximum de

voix et se placer en pole position pour la présidentielle. **Cathy Billard**

### L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction :**  
01 48 70 42 27  
redaction@npa2009.org

**Diffusion :**  
01 48 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org

**Administration :**  
01 48 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil Cedex

**Numéro ISSN :**  
2269-3696

**Commission paritaire :**  
0419 P 11508

**Société éditrice :**  
Nouvelle Société de  
presse, d'audiovisuel et  
de communication.  
SARL au capital  
de 3500€ (durée 60 ans).

**Tirage :**  
6 500 exemplaires

**Directeur de publication :**  
Julien Salingue

**Secrétaire de rédaction :**  
Julien Salingue

**Maquette :**  
Ambre Bragard

**Impression :**  
Rotographie, Montreuil-  
sous-Bois  
Tél. : 01 48 70 42 22  
Fax : 01 48 59 23 28  
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

**IMPRIM'VERT®**

## ★ Parti SOCIALISTE Des Travailleurs

ALGÉRIE

# Halte à la répression !

Un communiqué du Parti socialistes des travailleurs (Algérie).

Les arrestations massives de manifestantes et de manifestants vendredi 14 mai, ainsi que celles de dizaines de journalistes et de dirigeants politiques connus tels que Wahid Ben Halla (Dirigeant MDS), Mohcen Belabbes (Président RCD), Ali Laskri (Dirigeant FFS), etc., constituent une grave escalade dans la répression qui doit cesser immédiatement. Cette stratégie du pouvoir, qui consiste à mettre au pas le Hirak, et par là même tout le peuple algérien, est une fuite en avant face à ses responsabilités politiques. C'est une dérive autoritaire qui pourrait engendrer un État militaro-policière. Elle ne peut que fragiliser davantage l'État national algérien face aux puissances impérialistes et justifier leurs ingérences. C'était le cas hier avec le parlement européen et c'est le cas aujourd'hui avec le conseil des droits de l'homme de l'ONU.



PST

### Pour le respect des libertés démocratiques !

Contrairement à cette aventure répressive, qui ne pourrait qu'exacerber la détermination légitime du peuple algérien pour la défense de ses libertés démocratiques, le pouvoir dont la responsabilité politique historique est engagée, doit changer de cap. La solution est politique et ne saurait se réaliser par la répression, par les passages en force électoraux et par la fixation unilatérale et sans la volonté populaire de la règle du jeu politique. Le pouvoir a la possibilité, et surtout la responsabilité, de faire le choix politique de la démocratie et de la souveraineté populaire qu'il prétend vouloir promouvoir dans sa « nouvelle Algérie ».

Le pouvoir doit répondre positivement et de toute urgence aux revendications politiques et démocratiques suivantes :

- Libération de tous les jeunes activistes du Hirak ainsi que tous les détenus politiques et d'opinion ;
- Cessation de tous les actes de répression et levée de toutes les entraves à l'exercice effectif des libertés démocratiques en Algérie ;
- Annulation des élections législatives du 12 juin prochain ;
- Ouverture effective des médias publics à toutes les opinions, notamment à l'opposition politique partisane et citoyenne.

Après la mise en œuvre de ces mesures politiques démocratiques d'urgence, qui pourraient inaugurer une phase de transition démocratique et d'un processus constituant populaire souverain, un débat politique national, démocratique et transparent doit être organisé au sein du peuple.

C'est au terme de ce débat, libre et sans contraintes, que le peuple algérien exercera sa souveraineté et décidera de son avenir à travers l'élection d'une Assemblée constituante souveraine et représentative de ses aspirations démocratiques et sociales.

Le Secrétaire National du PST, le 15 mai 2021.

# ÉTATS-UNIS Les progressistes rompent avec Biden sur son soutien acritique à Israël

Le président Biden, comme tous les présidents étatsuniens avant lui, a exprimé son soutien à Israël, affirmant qu'Israël a le droit de se défendre des roquettes du Hamas. Et il n'a même pas mentionné le sort des Palestiniens, alimentant une opposition croissante à sa politique de la part des progressistes du Parti démocrate.

Des représentants démocrates au Congrès et les ONG progressistes ont vivement critiqué l'administration Biden pour son incapacité à reconnaître les droits des Palestiniens et à exprimer de la sympathie pour leur situation. Pour la première fois, les Démocrates font face à un groupe restreint mais déterminé au sein du parti qui réclame une rupture avec le soutien inconditionnel à Israël et un soutien aux droits des Palestiniens.

### «Vous savez à peine qu'existent des Palestiniens»

Joseph Biden suit un modèle établi de longue date de soutien US pratiquement acritique à Israël mais, aujourd'hui, cette position est remise en question. La députée du Michigan d'origine palestinienne Rashida Tlaib, s'exprimant au Congrès, a déclaré : « À lire les déclarations du président Biden, du secrétaire d'État Anthony Blinken, du général Lloyd Austin et des dirigeants des deux partis, vous savez à peine qu'existent des Palestiniens. » Elle a poursuivi : « Il n'y a eu aucune reconnaissance de l'attaque contre des familles palestiniennes qui sont en ce moment arrachées de leurs maisons. Aucune mention d'enfants détenus ou assassinés. Aucune reconnaissance d'une campagne soutenue de harcèlement et de terreur par la police israélienne contre des fidèles agenouillés, priant et célébrant les



Etats-Unis. Manifestation à Chicago. DR

jours les plus saints dans l'un de leurs lieux les plus sacrés, aucune mention d'al-Aqsa entourée de violence, de gaz lacrymogène, de fumée, pendant que les gens prient. »

Et Tlaib a ajouté : « Si notre propre Département d'État ne peut même pas se résoudre à reconnaître que le meurtre d'enfants palestiniens est mal, eh bien, je le dirai : pour les millions d'Américains qui se tiennent à mes côtés contre le meurtre d'enfants innocents, peu importe leur appartenance ethnique ou leur foi ».

### Lettre de 25 élus démocrates

25 membres démocrates de la Chambre des représentants ont signé une lettre appelant Blinken à condamner les menaces d'expulsion de Palestiniens de leurs maisons

dans le quartier de Sheikh Jarrah à Jérusalem, une terre revendiquée par les nationalistes juifs, l'un des problèmes qui a déclenché les récentes violences en Palestine/Israël. La membre du Congrès Marie Newman, auteur de la lettre, a déclaré : « Les familles palestiniennes ont parfaitement le droit de vivre en toute sécurité chez elles. C'est pourquoi j'ai amené mes collègues à signer une lettre demandant au Département d'État de condamner immédiatement ces actions odieuses du gouvernement israélien contre les familles palestiniennes à Jérusalem-Est. L'Amérique doit défendre les droits humains partout. »

La représentante Betty McCollum a présenté un projet de loi à la Chambre qui stipule qu'Israël ne

peut pas utiliser le financement des contribuables étatsuniens pour des actions qui violent les droits des Palestiniens : « L'aide destinée à la sécurité d'Israël doit être utilisée pour violer les droits fondamentaux des enfants, démolir les maisons de familles palestiniennes ou annexer définitivement les terres palestiniennes. »

### «Comportement antidémocratique et raciste»

Le sénateur Bernie Sanders a écrit dans un article d'opinion du *New York Times* : « Israël est la seule autorité souveraine en terre d'Israël et de Palestine, et plutôt que de se préparer à la paix et à la justice, il a enraciné son contrôle inégalitaire et antidémocratique... Pendant plus d'une décennie de son règne de droite en Israël, M. Nétanyahou a cultivé un type de nationalisme raciste de plus en plus intolérant et autoritaire... Au Moyen-Orient, où nous fournissons près de 4 milliards de dollars par an d'aide à Israël, nous ne pouvons plus être des apologistes du gouvernement de droite de Nétanyahou et de son comportement antidémocratique et raciste. »

Outre ces politiciens, 150 ONG qui s'occupent de politique étrangère mais aussi d'immigration, d'environnement, de racisme et de nombreuses autres questions, ont également appelé Biden à changer de position. Quant aux Socialistes démocratiques d'Amérique (DSA) et à d'autres groupes de gauche étatsuniens, ils soutiennent depuis longtemps les droits des Palestiniens.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

# ÉTATS-UNIS Lutter contre le racisme environnemental

Le mouvement pour la justice environnementale est né aux États-Unis dans les années 1970. Il est issu du mouvement pour les droits civiques. C'est au révérend Benjamin Chavis, leader de la National Association for Advancement of Colored People (NAACP), que l'on doit le terme « environmental racism ».



DR

Le racisme environnemental fait référence aujourd'hui aux nombreuses façons dont les populations non blanches – aux États-Unis, les populations noires en particulier, mais aussi latino-américaines – sont confrontées à des dommages environnementaux plus importants causés par différentes formes de pollution et de dérèglement climatique.

### Le racisme environnemental c'est quoi ?

Le racisme environnemental englobe la question de l'emplacement des sites industriels, de la proximité des centrales électriques et des usines, de l'exposition accrue aux déchets et décharges toxiques, ainsi qu'aux émissions des sources mobiles de pollution (voitures, camions et navires) et des dommages disproportionnés causés au sein des populations non blanches par des catastrophes naturelles.

Le racisme environnemental est indissociable du racisme d'État et du suprémacisme blanc. La valeur foncière dans les quartiers à forte population non blanche baisse historiquement, permettant à des acteurs industriels d'acquiescer des terrains à moindre prix et de s'y installer, entraînant dès lors une plus grande pollution. Les politiques publiques ont également encouragé l'installation de sites industriels polluants et leurs décharges dans des lieux proches de populations non blanches paupérisées, tout en les

éloignant des quartiers plus riches composés majoritairement d'individus blancs. De même, les sources mobiles d'émissions, des voitures et des camions par exemple, se sont généralement concentrées dans des quartiers à majorités non blanches, en raison de la présence de grandes autoroutes et/ou de l'emplacement de centres d'expédition. De plus, les dynamiques de ségrégation résidentielle empêchent les individus de déménager dans des zones moins exposées.

Le racisme environnemental, imbriquant des formes d'oppressions et d'exploitations, perpétue des effets

extrêmement néfastes sur la santé des populations non blanches aux États-Unis.

### Pollution, décharges toxiques, et catastrophes naturelles

De manière générale, aux États-Unis, les populations noires ont 75 % de chance en plus que le reste de la population de résider à proximité des installations de déchets toxiques. À salaire égal, les populations noires et hispaniques ont davantage tendance à vivre dans des zones polluées.

Un des exemples les plus significatifs de racisme environnemental aux États-Unis est l'ouragan Katrina.

En 2005, il a dévasté les quartiers noirs de la Nouvelle-Orléans mal protégés par les digues et construits en zone inondable. À l'opposé, les habitations des plus riches, situées majoritairement dans les hauteurs de la ville, ont été beaucoup moins touchées. On peut également mentionner l'affaire de l'eau contaminée au plomb à Flint, une ville du Michigan à majorité noire, ou encore la lutte des natifs et natives américains de Standing Rock, opposés à l'arrivée d'un oléoduc sur leur réserve dans le Dakota du Nord.

Bien sûr, ce genre de dynamiques ne se limitent pas aux États-Unis. Tout mouvement contre la dégradation de l'environnement doit prendre en compte ces dynamiques inégalitaires. Elles affectent les populations non blanches et les groupes opprimés de manière disproportionnée par les différentes formes de pollution et les catastrophes liées au dérèglement climatique. Notre écosocialisme doit inclure les rapports sociaux dans l'enjeu environnemental, en combattant à la fois les inégalités raciales, et les inégalités liées au genre, au statut socio-économique ou encore à l'âge.

Joseph Daher

Publié dans le n°388 de *solidarités* (Suisse)

# TURQUIE Parti-État et État mafieux

« La Turquie est-elle prête pour l'après-Erdogan ? ». Alors que les prochaines élections législatives et présidentielles auront – normalement – lieu dans deux ans, cette question commence déjà à être débattue par divers commentateurs et analystes politiques.

Si l'on met de côté la part de « wishfull thinking », il est vrai que le régime d'Erdogan, aux yeux d'une proportion croissante de la population, entraîne avec lui l'économie, la société et le pays vers une faillite sans précédent qui n'épargnera personne. À commencer par la gestion de la crise sanitaire qui est un véritable désastre. Le confinement « strict », déclaré pour 17 jours jusqu'à la fin du Ramadan, n'a eu de strict que l'interdiction arbitraire de toute vente d'alcool et la fermeture des magasins, bars et restaurants (ces derniers n'ayant d'ailleurs ouvert qu'un mois et demi avant). Le couvre-feu dit « total » ne concerne pas une très grande partie des travailleurs étant donné que toutes les usines, les chantiers de construction immobilière, les transports en commun, les hôtels, les entreprises... bref presque tout fonctionne. Donc pour faire baisser le nombre de cas – 4<sup>e</sup> mondial en avril après l'Inde, le Brésil et les États-Unis – et se préparer à la saison de tourisme (incontournable pour l'économie), le confinement est accompagné par une baisse... des tests PCR ! Le nombre de tests a ainsi chuté de 318 000 à 204 000 en un mois sans explication plausible ; le nombre de cas de 60 000 à 15 000 et celui des décès, après avoir longtemps stagné aux alentours de 350 par jour, est finalement retombé à 250. Mais le régime, qui voit sa capacité hégémonique s'affaiblir jour après jour et n'a aucune autre perspective que de



WIKIMEDIA COMMONS

prolonger son pouvoir, n'est plus à une incohérence près.

## Révélation de la mafia

Alors que la corruption au sein du parti-État d'Erdogan se fait de plus en plus flagrante, notamment avec la disparition de 128 milliards de dollars de la Banque centrale, les aveux d'un chef mafieux en cavale dévoilent le niveau d'interpénétration du régime avec le crime organisé. Sedat Peker, un des principaux parrains de la mafia turque ultranationaliste, s'était mis à soutenir Erdogan de façon manifeste depuis plusieurs années. Parmi ses actes les plus ostensibles, les meetings qu'il organisa en soutien au Reis et l'envoi d'équipement militaire (drones, gilets pare-balle...) et de dizaines de véhicules 4x4 aux djihadistes liés à l'Armée syrienne libre, ce qui ne saurait être réalisé sans l'autorisation de l'État. Mais à

la suite de la libération d'un autre mafieux turc, Alaattin Cakici, Peker avait dû quitter le pays en février 2020. Après plusieurs mois de cavale dans les Balkans et un séjour au Maroc, ce dernier, depuis son nouveau domicile – apparemment – à Dubaï diffuse depuis une dizaine de jours des vidéos sur YouTube où il commence à régler ses comptes avec les milieux étatiques-mafieux turcs qui l'ont lâché. Parmi ses principales cibles – dont Erdogan est pour le moment exclu, probablement en vue d'un marchandage – on retrouve Mehmet Agar, ministre de l'Intérieur des années 1990 et principale figure de « l'État profond » avec lequel le régime a dû renouer une alliance après l'éviction des gülenistes de l'appareil d'État à la suite du putsch raté de 2016. En citant divers faits, Peker avance qu'Agar a un rôle important dans le trafic international de cocaïne

et souligne l'emprise indiscutable de celui-ci dans la police et parmi des militaires.

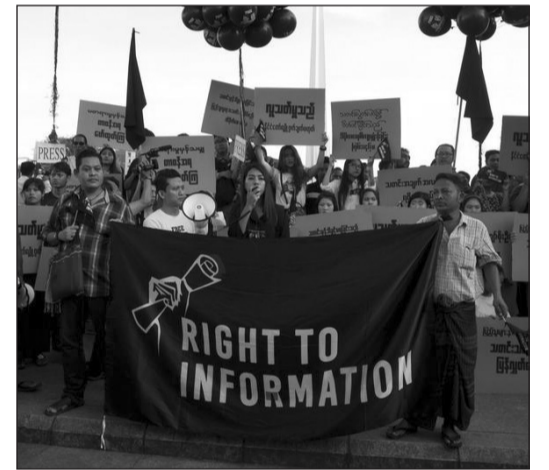
## « L'après-Erdogan » ?

Une autre cible importante de Peker est l'actuel ministre de l'Intérieur Süleyman Soylu. Ayant adopté une posture hyper-agressive et ne dédaignant pas de passer à la contre-attaque face à toute critique du régime, ce dernier a indubitablement comme projet d'acquiescer la confiance d'Erdogan et de le remplacer à la tête du parti (et de l'État ?) dans l'avenir. Peker explique, entre autres, que c'est Soylu qui l'avait informé de l'investigation préparée à son sujet, lui avait suggéré de quitter le pays et avait promis de le faire revenir en avril 2021. Le mafieux signale cependant qu'il a beaucoup d'autres informations à dévoiler et qu'il va détruire tous ceux qui l'ont fait tomber en disgrâce même si cela doit lui coûter la vie... « L'après-Erdogan » n'arrivera pas mécaniquement. Il importe de mobiliser et revendiquer justice et démocratie face à cet État corrompu. Mais pour une période post-Erdogan où les opprimés auront leur mot à dire, pour que la classe ouvrière puisse peser dans le rapport de force il importe aussi de soutenir et faire gagner les divers combats ouvriers qui traversent le pays comme celui des paysans de Rize-İkizdere qui luttent contre l'ouverture d'une mine sous leur village, des métallos de Baldr qui sont en grève depuis cinq mois contre le patron espagnol et d'élever la voix contre les massacres ordinaires du capitalisme turc qui a tué 735 travailleurs au cours des quatre derniers mois. **À Istanbul, Uraz Aydin**

# BIRMANIE Mauvaises nouvelles pour la presse libre

Alors que le mouvement de désobéissance civile se poursuit en Birmanie, et que l'autodéfense armée se développe face à la répression, la junte militaire continue de persécuter les journalistes qui tentent, malgré tout, de faire leur travail.

Trois journalistes du média interdit *Democratic Voice of Burma* (DVB) ont été arrêtés en Thaïlande après avoir fui le Myanmar [Birmanie], tandis qu'un de leurs collègues a été condamné à trois ans de prison par les tribunaux contrôlés par la junte. Selon une déclaration de DVB, trois reporters et deux militants ont été arrêtés à Chiang Mai et accusés d'« entrée illégale en Thaïlande ». « DVB demande instamment aux autorités thaïlandaises de ne pas les expulser vers la Birmanie, car leur vie serait gravement menacée s'ils devaient y retourner », a déclaré ce média dans un communiqué, dans lequel il a également demandé au Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés d'« intervenir pour assurer leur sécurité ».



DR

## Inculpations et procès à répétition

Le reporter de la DVB Min Nyo a quant à lui été condamné à trois ans de prison, soit la peine maximale autorisée par l'article 505A du Code pénal, suite à des accusations qui ont été également portées contre des dizaines d'autres reporters dont les procès n'ont pas encore eu lieu. Si les trois journalistes présents en Thaïlande étaient renvoyés dans leur pays, ils risqueraient presque certainement d'être emprisonnés, voire pire. Les autorités thaïlandaises ont laissé entrevoir l'espoir d'une résolution qui respecte les droits humains. « Les autorités thaïlandaises concernées se coordonnent pour trouver une ou plusieurs solutions humanitaires ayant trait au cas récent des journalistes du Myanmar », a tweeté le porte-parole du ministère thaïlandais des Affaires étrangères. Le porte-parole de la police, le colonel Krishna Pattanacharoen, a eu des mots encore plus prometteurs, déclarant que « pour le moment, nous n'envisageons pas encore de les expulser. » Pourtant, aucun des deux responsables n'a pris l'engagement de leur permettre de rester. Ils restent donc dans une position extrêmement précaire et la situation demeure très préoccupante. Les mauvaises nouvelles ne se sont pas arrêtées là sur le front de la liberté de la presse, puisque deux journalistes basés à Rakhine et deux journalistes basés à Mandalay ont également été inculpés en vertu de l'article 505A. Deux reporters de DMG (Development Media Group) à Rakhine ont appris cette semaine qu'ils avaient déjà été inculpés en vertu de l'article 505A, après l'avoir été en janvier dernier en vertu de l'article 66d de la loi sur les télécommunications. Deux autres journalistes de *Voice of Myanmar* à Mandalay, dont le rédacteur en chef, ont été inculpés des mêmes chefs d'accusation et placés en détention provisoire par un tribunal lors d'une audience mercredi 12 mai. Le seul point positif est que la junte a annoncé qu'elle allait libérer le journaliste indépendant japonais Yuki Kitazumi, bien qu'il ait « enfreint la loi », en signe de bonne volonté envers le Japon. C'est toujours un pas en avant et dix pas en arrière. **Frontier Myanmar**

« *Il était prévu de rechercher des criminels connus et de les exécuter, mais au début de la procédure, un policier civil a été tué. Cela a probablement transformé quelque chose qui pouvait déjà être hautement meurtrier en une opération incontrôlée* », a déclaré à Brecha Silvia Ramos, sociologue et coordinatrice du réseau de l'Observatoire de la sécurité et de la citoyenneté (CESEC) de l'université Cândido Mendes. Lorsqu'un policier est tué dans une communauté, la vengeance suit généralement, par le biais de groupes paramilitaires ou de policiers privés. Mais dans ce cas, selon l'analyse de Silvia Ramos, l'opération est devenue une vengeance au moment même où l'opération officielle a été exécutée. Sur les 21 mandats d'arrêt, les agents n'en ont exécuté que trois. Les scènes de crime ont été modifiées par la police et les informations qui ont transpiré jusqu'à présent reposent, avant tout, sur la parole des forces de l'ordre.

## Discours et consensus

« C'étaient tous des criminels », s'est empressé de dire le général Hamilton Mourão, le vice-président brésilien, à propos des personnes tuées à Jacarezinho. Le président Jair Bolsonaro a félicité la police sur Twitter : « En traitant les trafiquants qui volent, tuent et détruisent des familles comme des victimes, les médias et la gauche les assimilent au citoyen ordinaire et honnête qui respecte la loi et les autres. Il s'agit d'une grave offense à la population, qui a longtemps été prise en otage par

# BRÉSIL Le massacre de Jacarezinho

Le déchaînement de la police qui a tué, le 6 mai 2021, 28 personnes à Jacarezinho, une favela de Rio, a une fois de plus mis en évidence le racisme et la violence à l'égard des pauvres. Mais elle suggère également une offensive nationale contre la séparation des pouvoirs, opération dans laquelle les agents en uniforme jouent un rôle clé.



DR

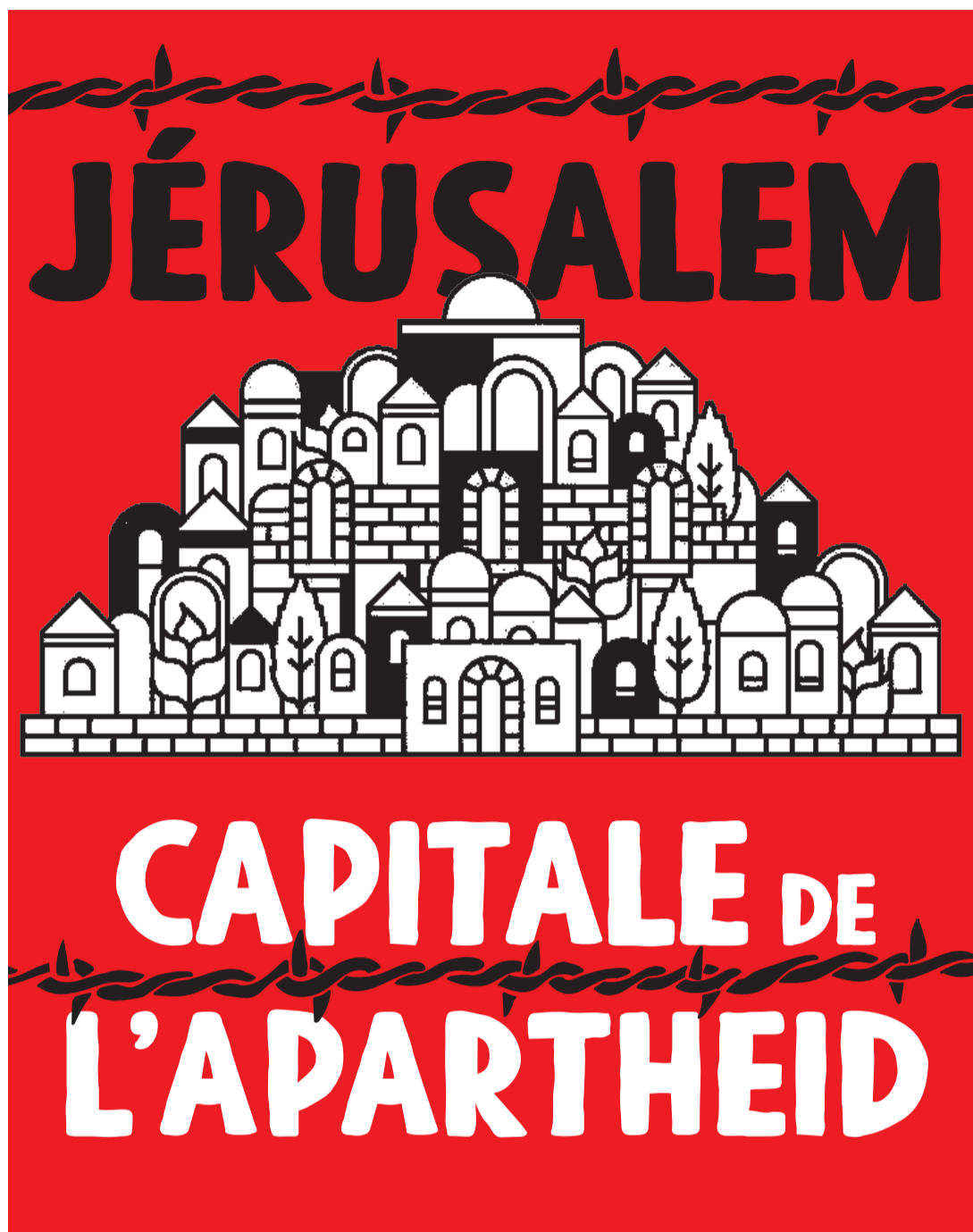
le crime. Félicitations à la police civile de Rio de Janeiro ! » Pour sa part, le gouverneur de l'État Cláudio Castro a affirmé que l'opération représentait « l'accomplissement fidèle de dizaines de mandats et de dix mois de travail d'enquête qui ont révélé la routine de terreur et d'humiliation que le trafic imposait aux habitants. » La coordinatrice du CESEC a déclaré à Brecha qu'« il existe une relation dans le discours entre la police, les forces armées et le bolsonarisme qui cherche à légitimer la police par la protection supposée des enfants et des adolescents ». Cependant, selon

Folha de São Paulo, le rapport de la police civile a retiré des objectifs de l'opération la lutte supposée contre le recrutement d'adolescents pour le trafic de drogue. Qu'ils soient ou non des criminels, la loi brésilienne prévoit des procès équitables, pas des exécutions.

## Les cibles

« Il y a un radicalisme raciste : la police entre dans la favela et tue systématiquement les jeunes hommes noirs. Les politiques de sécurité sont ouvertement violentes, racistes et discriminatoires à l'égard des

communautés », déclare le journaliste Federico Rivas. Il explique que « ce qui alimente ce type de politique institutionnelle de sécurité, c'est l'inexistence de toute sanction, de tout contrôle et de toute évaluation du travail de la police, et la tentative quotidienne de chercher une légitimité à cette barbarie. » Dans ce sens, un autre événement récent a attiré l'attention sur la violence contre la population noire dans le pays : deux jeunes hommes noirs, âgés de 29 et 19 ans, un oncle et son neveu, ont été retrouvés assassinés et portant des marques de torture dans le coffre d'une voiture après avoir volé de la viande dans un supermarché de Salvador de Bahia. Trois agents de sécurité du supermarché ont été emprisonnés, ainsi que quatre autres personnes, des trafiquants de drogue présumés auxquels les jeunes hommes avaient été remis. Ils sont tous présumés responsables des meurtres. Voilà des cartes postales d'un pays où la lutte contre la criminalité sert de combustible à un feu de joie dans lequel brûlent toujours les mêmes personnes. **Marcelo Aguilar**  
Article publié dans l'hebdomadaire uruguayen *Brecha* ; version intégrale (en français) sur [alencontre.org](http://alencontre.org)



## DES QUARTIERS ET VILLAGES VICTIMES DU NETTOYAGE ETHNIQUE EN 1948: AL-BAQ'A ET AYN KARIM

En 1947-1949, la future « Jérusalem-Ouest » fut elle aussi le lieu d'une politique de nettoyage ethnique.

**A**vant la création d'Israël et la destruction de la société palestinienne en 1948, Jérusalem était ethniquement hétérogène, les principaux groupes sociaux/religieux répartis dans la ville. Il y avait des quartiers à dominance juive (y compris ceux qui se seraient dits « Juifs palestiniens »), tout comme il y avait des zones chrétiennes palestiniennes ou musulmanes palestiniennes, mais il n'y avait que peu de ségrégation à proprement parler, comme cela sera le cas à partir de 1948 jusqu'à nos jours.

### Apartheid de facto et de jure

Cela était vrai à la fois dans la vieille ville, malgré sa division informelle en quartiers, et pour les quartiers situés en dehors des murs de la ville. L'actuelle dimension ethnique de la « Jérusalem-Ouest juive » et de la « Jérusalem-Est palestinienne » ne peut être comprise que comme une situation créée par l'État d'Israël par le nettoyage ethnique et la mise en œuvre de facto et de jure de politiques d'apartheid. Israël a procédé au nettoyage ethnique des quartiers de l'ouest de Jérusalem durant l'Opération Jevussi, le 26 avril 1948. L'immigration sioniste avait consolidé une majorité juive dans l'ensemble de la ville. Toutefois, les musulmans et chrétiens palestiniens possédaient encore plus de 80 % des biens de la ville, dont 40 % dans la partie ouest. Environ 80 000 Palestiniens furent chassés de Jérusalem, dont

quelque 30 000 vivaient dans les quartiers urbains et 50 000 dans les villages alentour. Comme à Jaffa, Haïfa et d'autres zones urbaines, la majorité de la communauté urbaine palestinienne de Jérusalem a fui à l'étranger durant les premiers mois de la guerre, laissant derrière elle ses biens. Les villageois et les plus modestes ont généralement fui à pied et sont finalement devenus des réfugiés dans les camps de Cisjordanie et au-delà. Les foyers abandonnés furent pillés puis confisqués par l'État selon une nouvelle « loi des biens des absents » et remis aux Juifs Israéliens.

Israël empêcha le retour de tous les non-Juifs et ne proposa jamais de compensation. Aujourd'hui encore, Israël interdit le retour de PalestinienEs de Jérusalem vivant à l'étranger depuis plus de quelques années, tandis que sont offerts automatiquement des droits de citoyenneté « améliorés » à n'importe quel Juif désirant s'installer à Jérusalem.

### Une histoire effacée

De nos jours, les zones de la « Jérusalem-Ouest juive » ethniquement épurées, qui étaient autrefois palestiniennes, sont perçues par les Israéliens ordinaires comme faisant partie intégrante du territoire israélien, aussi « israéliennes » que Tel Aviv ou une quelconque autre ville israélienne, à l'instar de l'ancien quartier palestinien d'al-Baq'a, fermé par les militaires israéliens en 1948, la plupart de ses habitantEs ayant déjà fui. Jusqu'à la conquête par Israël du reste de Jérusalem en 1967, les quartiers comme al-Baq'a n'étaient pas des lieux où il faisait bon vivre en raison de leur proximité avec la ligne d'armistice (militarisée) avec la Jordanie : les fusillades transfrontalières étaient fréquentes

dans les années 1948-1967. Ils furent donc investis par des immigrants juifs venus des pays arabes, qui avaient déjà tendance à être marginalisés dans la société israélienne. Quand Israël conquiert le reste de Jérusalem en 1967, la zone fut le théâtre d'une forte gentrification avec un afflux d'Israéliens de classe sociale supérieure souhaitant acquérir des propriétés immobilières. Aujourd'hui al-Baq'a (rebaptisé Baka) est une zone très convoitée, habitée presque exclusivement par de riches Israéliens juifs, prisée pour ses rues ombragées et ses demeures « traditionnelles arabes » ou « de style méditerranéen ».

Ayn Karim (rebaptisé Ein Karem) était un village mixte chrétien et musulman dont la population fut chassée par les forces israéliennes en 1948. À la différence de la plupart des autres villages de Jérusalem-ouest il fut épargné de la destruction physique, peut-être en raison de sa signification religieuse pour la communauté chrétienne internationale, puisque étant le lieu de naissance de Saint Jean-Baptiste. Intégré à Jérusalem en raison de l'extension des limites municipales de la ville, Ein Karem se situe dans une zone verte à l'ouest du centre de la ville, non loin du complexe hospitalier d'Hadassah (l'un des deux principaux hôpitaux de Jérusalem). Ein Karem est aujourd'hui un quartier composé exclusivement de villas, d'une colonie d'artistes, et un lieu dont les Israéliens ordinaires profitent le week-end. Une personne visitant la ville ne trouvera aucune information concernant les anciens habitantEs palestiniens musulmans et chrétiens.

### Ben Scribner

Extrait de « La normalisation du nettoyage ethnique et de l'apartheid à Jérusalem », dans Julien Salingue et Céline Lebrun (dir.), *Israël, un État d'apartheid ? Enjeux juridiques et politiques*, L'Hamattan, 2013.

Et soudain, médias et gouvernements occidentaux firent semblant de découvrir que Jérusalem était une ville « sous tension ». Et pourtant : depuis des décennies, la politique de l'État d'Israël à Jérusalem est connue et documentée ; depuis des décennies, cette politique est guidée par trois principes : colonisation, expulsion, discrimination. Et elle suscite la révolte, légitime, des PalestinienEs.

**L**es hypocrites « appels au calme » – y compris à Jérusalem – des dirigeants des pays occidentaux, France en tête, sont d'autant plus cyniques que les chancelleries sont régulièrement informées de la dégradation de la situation à Jérusalem, et de ses causes.

### « Exclusion politique, économique, sociale des Palestiniens »

Année après année, les diplomates de l'Union européenne en poste à Jérusalem rédigent ainsi des rapports sans ambiguïté, qui décrivent avec précision – sans jamais évidemment le nommer – le processus de nettoyage ethnique à l'œuvre dans la ville : « Les [récents] développements à Jérusalem-Est ont été caractérisés par l'expansion de la colonisation et un nombre considérable de maisons démolies et de Palestiniens expulsés. Israël poursuit activement, en pratique, l'annexion illégale de Jérusalem-Est en affaiblissant la communauté palestinienne de la ville, en empêchant le développement urbain des Palestiniens et, au bout du compte, en séparant Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie » (rapport de 2009) ; « L'expansion de la colonisation s'est poursuivie, y compris dans les zones très sensibles ; des politiques très restrictives sur les constructions palestiniennes à Jérusalem ont été maintenues

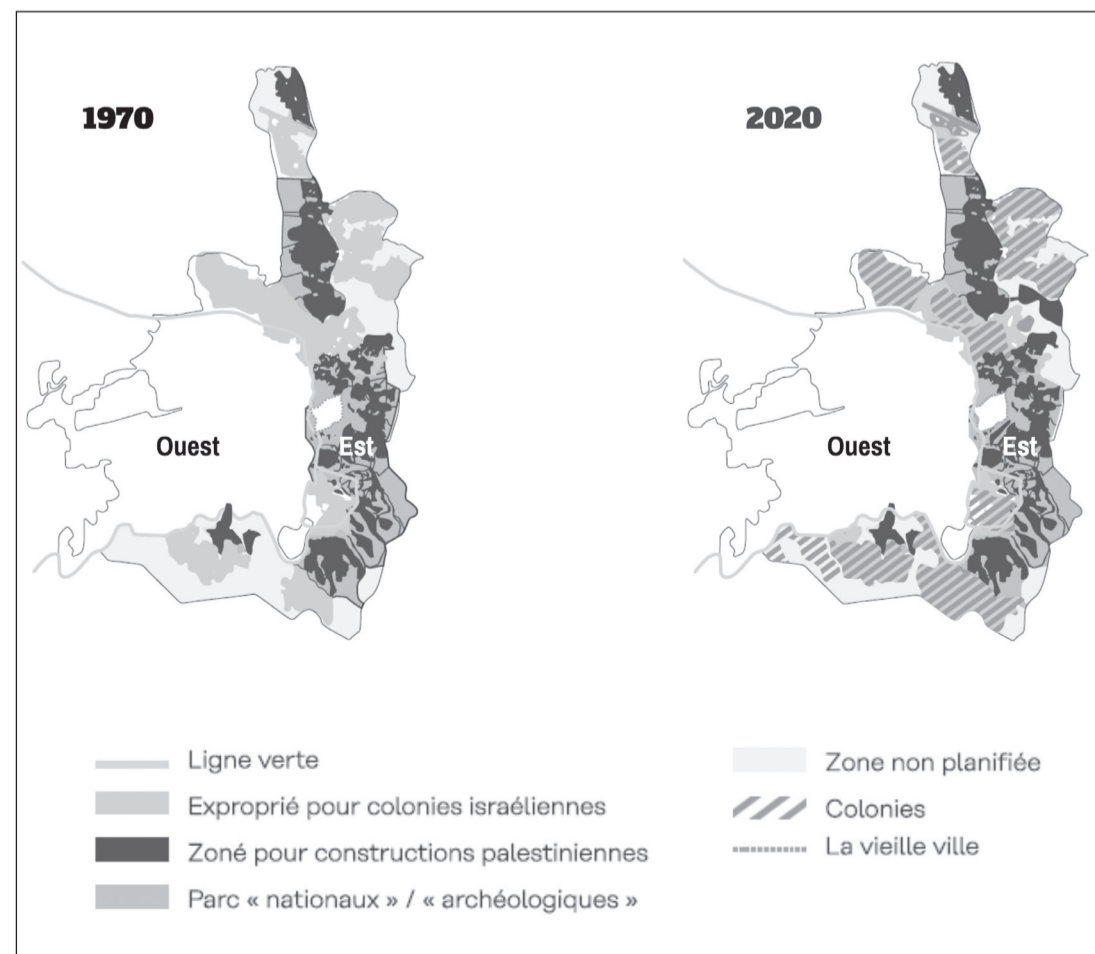
avec force et ont été suivies par des vagues de démolitions et d'expulsions ; l'éducation pour les Palestiniens reste inéquitable ; les Palestiniens continuent d'affronter des difficultés pour bénéficier des soins de santé ; l'économie de Jérusalem-Est ne montre aucun signe d'amélioration » (rapport de 2014) ; « L'expansion des colonies et l'exclusion politique, économique, sociale des Palestiniens, qui ne cesse de s'aggraver, ont un impact négatif sur la situation à Jérusalem » (rapport de 2017) ; etc.

### Colonisation et isolement

Totalement conquise en juin 1967, la ville de Jérusalem, et notamment sa partie orientale (sous administration jordanienne jusque'en 1967), illégalement annexée par Israël, est depuis des décennies le théâtre d'une politique de judaïsation systématique, dont l'objectif est d'assurer une large supériorité démographique juive afin de contrer toute revendication de souveraineté palestinienne sur ce qu'Israël présente comme sa « capitale une et indivisible ». Pour ce faire, et c'est sans doute l'aspect le plus connu de cette politique, Israël a pratiqué une politique de colonisation à grande échelle, implantant des populations civiles dans les territoires conquis – un crime de guerre au regard du droit international – dans une logique visant notamment à briser toute continuité

entre les quartiers/villages arabes de la zone, mais aussi à isoler Jérusalem du reste de la Cisjordanie. Des « blocs de colonie » ont ainsi été construits au nord, à l'est et au sud de Jérusalem, ainsi qu'un système de checkpoints, « complété » par la construction du Mur, et une limitation drastique des possibilités, pour les PalestinienEs de Cisjordanie, de se rendre dans la ville. Cette politique a non seulement conduit à séparer les PalestinienEs de Jérusalem de celles et ceux de Cisjordanie, mais aussi à appauvrir considérablement Jérusalem-Est, qui était jusqu'alors un centre économique, médical, culturel et religieux pour de nombreux résidentEs de Cisjordanie. Plus de 200 000 colons vivent désormais à Jérusalem-Est, mais la supériorité démographique est toujours loin d'être assurée, avec près de 360 000 PalestinienEs toujours sur place malgré les conditions de vie dramatiques liées aux politiques israéliennes. Les événements de ces dernières semaines rappellent à ceux qui entendaient fermer les yeux sur cette situation tragique et sur les conséquences des politiques coloniales israéliennes que les PalestinienEs de Jérusalem refusent de se laisser faire. L'occasion pour nous de revenir, dans ce dossier, sur les multiples aspects de l'oppression dont ils et elles sont victimes.

Julien Salingue



## COMMENT LES PALESTINIEN·NE·S DE JÉRUSALEM-EST SONT DEVENUS DES ÉTRANGER·E·S SUR LEUR PROPRE TERRE

Après la guerre de 1967, Israël a illégalement annexé Jérusalem-Est à son territoire. Depuis lors, et malgré le fait qu'il se soit installé sur leur terre natale, l'État d'Israël traite les résidents palestiniens de la ville comme des immigrants indésirables et s'efforce systématiquement de les chasser de la région.



DR

En juin 1967, immédiatement après avoir occupé la Cisjordanie et la bande de Gaza, Israël a annexé quelque 70 000 dounams [70 km<sup>2</sup>] de terres de Cisjordanie aux limites municipales de Jérusalem, et y a appliqué la loi israélienne, en violation du droit international. Le territoire annexé dépassait largement la taille de Jérusalem sous le régime jordanien (environ 6 000 dounams [6 km<sup>2</sup>]), englobant environ 64 000 dounams [64 km<sup>2</sup>] supplémentaires. Ces terres supplémentaires appartenaient, en grande partie, à 28 villages palestiniens, et certaines d'entre elles se trouvaient dans les juridictions municipales de Bethléem et de Beit Jala. La zone annexée abrite actuellement au moins 350 000 Palestiniens et quelque 209 000 colons israéliens<sup>1</sup>.

### « Résidents permanents »... sur leurs propres terres

Les nouvelles frontières municipales de Jérusalem ont été tracées en grande partie en fonction de préoccupations démographiques, dont la principale était d'exclure les zones palestiniennes densément peuplées afin d'assurer une majorité juive à Jérusalem. Conformément à cette logique, Israël a inclus certaines terres appartenant à des villages proches de Jérusalem dans la juridiction municipale de la ville, tout en laissant les propriétaires en dehors. C'est ce qui s'est passé, par exemple, avec Beit Iksa et al-Birah au nord, et avec les zones peu peuplées des juridictions municipales de Bethléem et de Beit Sahour au sud. Ce faisant, Israël a divisé les villages et les quartiers palestiniens, n'en annexant que certaines parties. En juin 1967, Israël a organisé un recensement dans la zone annexée. Les Palestiniens qui étaient absents à ce moment-là ont perdu leur droit de retourner chez

eux. Ceux qui étaient présents se sont vu attribuer le statut de « résident permanent » en Israël – un statut légal accordé aux ressortissants étrangers souhaitant résider en Israël. Pourtant, contrairement aux immigrants qui choisissent librement de vivre en Israël et peuvent retourner dans leur pays d'origine, les résidents palestiniens de Jérusalem-Est n'ont pas d'autre domicile, pas de statut légal dans un autre pays et n'ont pas choisi de vivre en Israël : c'est l'État d'Israël qui a occupé et annexé la terre sur laquelle ils vivent. La résidence permanente confère moins de droits que la citoyenneté. Elle permet à son titulaire

de vivre et de travailler en Israël et de bénéficier des prestations sociales prévues par la loi, comme l'assurance maladie. Cependant, les résidents permanents ne peuvent pas participer aux élections nationales – que ce soit comme électeurs ou comme candidats – et ne peuvent pas se présenter au poste de maire, bien qu'ils aient le droit de voter aux élections locales et de se présenter au conseil municipal.

### Impossible « regroupement familial »

Les résidents permanents sont tenus de présenter des demandes de « regroupement familial » pour les conjoints qui ne sont pas

eux-mêmes résidents. Depuis 1967, Israël applique une politique stricte aux demandes de « regroupement » des Palestiniens de Jérusalem-Est avec des conjoints originaires d'autres parties de la Cisjordanie, de Gaza ou d'autres pays. En juillet 2003, la Knesset a adopté une loi interdisant à ces conjoints de recevoir la résidence permanente, sauf rares exceptions. Cette loi prive effectivement les Palestiniens de Jérusalem-Est, qui sont des résidents permanents d'Israël, de la possibilité de vivre à Jérusalem-Est avec des conjoints de Gaza ou d'autres parties de la Cisjordanie, et refuse à leurs enfants le statut de résident permanent.

La politique israélienne à Jérusalem-Est vise à faire pression sur les Palestiniens pour qu'ils partent, façonnant ainsi une réalité géographique et démographique qui contrecarrerait toute tentative future de contester la souveraineté israélienne dans cette ville. Les Palestiniens qui quittent Jérusalem-Est, en raison de cette politique ou pour d'autres raisons, risquent de perdre leur statut de résident permanent et les avantages sociaux qui en découlent. Depuis 1967, Israël a révoqué la résidence permanente de quelque 14 500 Palestiniens de Jérusalem-Est dans de telles circonstances.

B'Tselem

1 – Chiffres de 2019.

## LES CHIFFRES DE L'APARTHEID À JÉRUSALEM

En 2017, 75 % des familles palestiniennes de Jérusalem vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 22 % des familles juives ; 86 % des enfants palestiniens de Jérusalem vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 33 % des enfants juifs.

Le taux d'occupation des logements dans les quartiers palestiniens de Jérusalem-Est est en moyenne de 1,8 personne par pièce – soit près du double du taux d'occupation des logements dans les quartiers juifs de l'ouest de la ville, qui est d'une personne par pièce.

Environ 15 % de la superficie de Jérusalem-Est (soit 8,5 % de la superficie totale de Jérusalem) est destinée à un usage résidentiel pour les Palestiniens, alors qu'ils représentent près de 40 % de la population de Jérusalem.

En 2018, seuls 44 % des habitantEs palestiniens de Jérusalem-Est disposaient de raccords appropriés (et légaux) au réseau d'eau, contre 100 % à Jérusalem-Ouest.

32 % des élèves palestiniens de Jérusalem-Est ne terminent pas leurs 16 années d'études, contre seulement 1,5 % des élèves juifs de Jérusalem. Le taux moyen national d'abandon scolaire des établissements d'enseignement est de 0,9 %.

La municipalité de Jérusalem gère six cliniques pour mères et enfants dans les quartiers palestiniens de Jérusalem, contre 25 cliniques dans les quartiers juifs.

Dans les quartiers palestiniens de Jérusalem-Est, huit agences postales sont en activité, contre 33 dans les quartiers juifs.

Source : Association for Civil Rights in Israel (ACRI)

## FREINER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DES PALESTINIEN·NE·S

Alors que les quartiers juifs de Jérusalem et les blocs de colonies à sa périphérie bénéficient d'un développement important et de financements massifs, Israël fait tout pour empêcher le développement des zones palestiniennes.

Dans le cadre de cette politique, depuis 1967, l'État a exproprié plus d'un tiers des terres annexées à Jérusalem – 24 500 dounams [24,5 km<sup>2</sup>], dont la plupart sont des propriétés privées de Palestiniens – et y a construit 11 quartiers réservés aux seuls habitants juifs. En vertu du droit international, le statut de ces quartiers est le même que celui des colonies israéliennes implantées en Cisjordanie.

### Zones inconstructibles

Immédiatement après l'annexion, Israël a annulé tous les plans d'urbanisme jordaniens pour les zones annexées, mais a laissé en place ceux du reste de la Cisjordanie. Cela a créé un vide en matière de planification qui a mis du temps à être comblé. Ce n'est que dans les années 1980 que la municipalité de Jérusalem a élaboré des plans-cadres pour tous les quartiers palestiniens de Jérusalem-Est. La caractéristique la plus frappante de ces plans était la désignation d'immenses étendues de terre comme « zones panoramiques ouvertes » où le



CENTER FOR MIDDLE EAST PEACE

développement est interdit. En 2014, après plusieurs modifications apportées aux plans au fil des ans, ces « zones panoramiques » représentaient environ 30 % des terres des quartiers palestiniens. Seuls quelque 15 % des terrains de Jérusalem-Est (environ 8,5 % de la juridiction municipale de Jérusalem) sont zonés pour un usage résidentiel par des résidents palestiniens, bien que les Palestiniens représentent actuellement 40 % de la population de la ville.

Une autre mesure utilisée par Israël pour limiter la quantité de terres disponibles pour les Palestiniens consiste à déclarer des parcs nationaux où le développement est presque entièrement interdit. À ce jour, quatre parcs nationaux ont été déclarés à Jérusalem-Est, à l'intérieur des limites municipales de la ville, y compris sur des terres palestiniennes privées ou sur des terres situées à l'intérieur ou à proximité des zones bâties des quartiers et villages palestiniens. La municipalité de Jérusalem prévoit d'autres parcs à Jérusalem-Est.

Le nombre inhabituellement élevé de parcs nationaux à Jérusalem-Est, dont certains ne contiennent rien d'important sur le plan archéologique ou naturel, indique que – contrairement aux autres parcs déclarés par

l'Autorité israélienne de la nature et des parcs – l'objectif de ces parcs n'est pas la conservation. Il s'agit plutôt d'un instrument permettant de fermer de vastes étendues de terres à Jérusalem-Est afin de poursuivre des objectifs politiques tels que la garantie d'une contiguïté exclusivement juive entre la vieille ville et les zones de colonisation, tout en augmentant la présence juive à Jérusalem-Est.

### Sous-développement urbain

Dans tous les cas, la municipalité évite systématiquement d'établir des plans de construction urbains détaillés (UBP) – une condition préalable à l'obtention de permis de construire – pour les quartiers palestiniens. En conséquence, les communautés palestiniennes de Jérusalem-Est souffrent d'une extrême pénurie de logements, de bâtiments publics (tels que les écoles et les cliniques médicales), d'infrastructures (y compris les routes, les trottoirs et les systèmes d'eau et d'égouts), de services commerciaux et d'installations de loisirs.

En l'absence de réserves foncières pour le développement, la population palestinienne de Jérusalem-Est – qui a plus que quintuplé depuis 1967 – reste confinée dans des quartiers de plus en plus surpeuplés. Selon

les statistiques recueillies par le Jerusalem Institute for Policy Research, en 2015, la densité de population dans les quartiers palestiniens situés à l'intérieur des limites municipales de Jérusalem était presque le double de celle des quartiers juifs : une moyenne de 1,9 personne par pièce et de 1 personne par pièce, respectivement.

Face à cette réalité, les Palestiniens n'ont d'autre choix que de construire sans permis. La municipalité de Jérusalem estime qu'entre 15 000 et 20 000 unités de logement ont été construites sans permis dans les quartiers palestiniens jusqu'en 2004. Un nombre inconnu a été construit depuis, y compris des immeubles de plusieurs étages très denses à l'est de la barrière de séparation. Ces structures font ensuite l'objet d'un ordre de démolition de la part des autorités israéliennes, qui ignorent délibérément le rôle qu'elles ont joué pour mettre les habitants dans cette situation impossible. Des milliers de Palestiniens de Jérusalem-Est vivent sous la menace constante de voir leurs maisons et leurs commerces détruits. Dans de nombreux cas, les autorités mettent cette menace à exécution ou obligent les habitants à démolir eux-mêmes les structures.

B'Tselem

## AUTOMOBILE Les grévistes de la Fonderie de Bretagne accélèrent la mobilisation

Alors que le groupe Renault et les pouvoirs publics continuent de mépriser les salariéEs de la Fonderie de Bretagne en grève depuis bientôt quatre semaines, les grévistes ont enclenché depuis quelques jours un nouveau souffle à leur mobilisation.

Dès vendredi 14 mai, suite à une AG qui a reconduit la grève, près de 200 salariéEs sont allés bloquer la 4 voies Quimper-Vannes à proximité du site. Déjà lundi 10 mai, la sous-préfecture de Lorient était bloquée, mercredi 12 mai, les grévistes envahissaient les rails et bloquaient la gare de Lorient pendant quelques heures.

### 1-0 pour les grévistes

Le week-end s'annonçait mouvementé, il le fut. Samedi 15 mai, c'est une nouvelle fois la 4 voies qui fut bloquée, paralysant le secteur, très fréquenté en ce week-end de l'Ascension.

Dimanche 16 mai, les grévistes avaient annoncé une nouvelle action : alors que se jouait la 37<sup>e</sup> journée de L1 de football à Lorient, les grévistes ont retenu pendant plusieurs heures et jusqu'à quelques minutes du coup d'envoi les joueurs du FC Metz dans leur hôtel. L'arrivée de plusieurs véhicules de CRS a mis fin à cette action.

Les grévistes de la FDB ont toute la semaine dernière fait entendre leur colère, l'ont exporté des murs du site de Caudan afin que le groupe Renault qui s'est décidé à lâcher la Fonderie de Bretagne ainsi que les pouvoirs publics, représentant de l'État actionnaire du groupe, entendent bien leur détermination à ne pas se laisser jeter, pendant que des millions continuent de couler pour les actionnaires. Ces actions ont permis notamment d'obtenir un nouveau rendez-vous lundi à 14 h 30 avec l'État, négocié par le sous-préfet de Lorient qui a bien dû se déplacer face aux actions des grévistes. Mercredi, une réunion était prévue à la préfecture de Bretagne à Rennes mais l'unique point à l'ordre du jour sonne comme une provocation pour les salariéEs : la reprise du travail avant toute négociation. Les actions de ces derniers jours sont un signal à la direction de Renault et aux pouvoirs publics, si négociation il doit y avoir, c'est sur la garantie du maintien du site dans le groupe et la garantie de volumes nécessaires au maintien de l'emploi.

### Des actions pour exister, des actions pour unifier

Mais face à ce rouleau compresseur des attaques contre les emplois dans l'automobile, face aux pouvoirs publics qui laissent les capitalistes se débarrasser de centaines de travailleurEs, la mobilisation dans les fonderies, dans les sites de l'automobile partout en France (Fonderie du Poitou, SBF à Saint-Claude, AAW de Châteauroux, les sites de Lardy, Cléon, Flin...) doit se coordonner pour enclencher un réel rapport de forces avec les patrons et l'État. Les grévistes de Caudan, en multipliant les actions, envoient un signal fort à leurs collègues. Partout, poussons pour faire naître ce tous ensemble plus que nécessaire!

Correspondant NPA Bretagne

# PROCÈS DE BURE Pour l'abandon du projet Cigéo et la relaxe des inculpéEs!

Du 1<sup>er</sup> au 3 juin se tiendra à Bar-le-Duc le procès des opposantEs au projet Cigéo à Bure (Meuse). Un collectif d'associations et de personnalités se déclare publiquement solidaire des sept prévenuEs pour « association de malfaiteurs »<sup>1</sup>.

Le projet Cigéo de l'Agence nationale des déchets radioactifs (ANDRA) vise à enfouir à 500 mètres sous terre les 1% des déchets nucléaires concentrant 99% de la radioactivité, chauds et dangereux, pendant plus de 100 000 ans. L'État a militarisé la zone. Sa « cellule Bure » a dépensé un million d'euros pour harceler et surveiller les opposantEs, assimiléEs à des terroristes : « 20 domiciles perquisitionnés, 10 militants et militantes interdits de se voir pendant deux ans et demi, 100 téléphones placés sous écoute, 16 années cumulées de communications enregistrées, des balises posées sous des voitures, un escadron de gendarmes mobiles harcelant les habitants et habitantes au quotidien... Cette scandaleuse traque d'État a tenté de paralyser ce mouvement de lutte vieux de 30 ans contre le plus gros projet industriel européen, dont les risques sont connus. »<sup>2</sup>

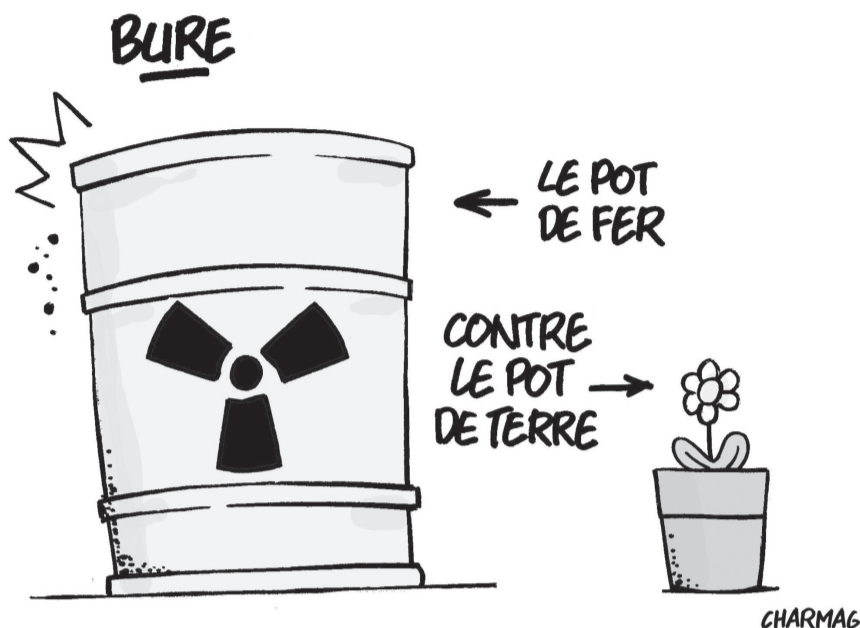
### Ce sera le procès de Cigéo

L'État a menti : Cigéo n'est pas un « laboratoire », mais 300 km de galeries souterraines sur 12 km<sup>2</sup> : 1500 tunnels de 100 m de long pour stocker 60 000 fûts de déchets à « haute activité » et 50 cavités de 9 m de diamètre pour 170 000 colis de déchets de « moyenne activité à vie longue ». En surface, un terminal ferroviaire (100 convois annuels de 10 wagons entre l'an 2040 et 2160) desservi par deux rampes d'accès de 5 km et quatre puits verticaux. Les tunnels seraient bouchés par des bouchons d'argile, dont on attend des résultats d'essais prouvant leur efficacité... L'arnaque consiste à faire croire que la barrière géologique (argilite) assure le confinement des déchets pendant 100 000 ans. Mais, comme dans une bouteille, le maillon faible de l'étanchéité c'est le bouchon, pas le verre! Fébrile face aux incertitudes techniques, l'État ment aussi sur la prétendue « récupérabilité » des déchets pendant 300 ans. Sur 100 000 ans, rien n'est garanti : durabilité des matériaux (acier,

béton...), risques d'instabilité (un mort par effondrement en 2016), d'inondation, d'incendie, d'explosion par dégagement d'hydrogène (5000 m<sup>3</sup>/an = 10 tonnes de TNT)... La coexistence des zones chantier/nucléaire impose de restructurer en permanence des compartiments étanches pour l'incendie, la ventilation, les radiations... Les coûts estimés s'envolent : 16,5 milliards d'euros en 2005, 25 en 2011, 43,6 en 2017... sans doute au-delà des 100 milliards, au profit des groupes du BTP (Bouygues, Vinci, Eiffage...).

### Ce sera aussi le procès de la société nucléaire

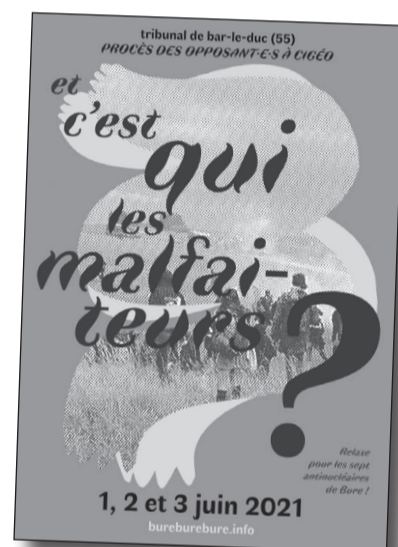
Au chevet d'une filière mortifère sous perfusion, Macron a relancé en décembre le programme nucléaire, aggravant la dette écologique du capitalisme. Objectif : 6 réacteurs EPR, en plus de l'EPR-Flamanville, un fiasco total. Cigéo, poubelle des déchets radioactifs, est « un des laboratoires de la généralisation de l'autoritarisme en France – depuis les quartiers populaires jusqu'aux luttes écologistes en passant par



les gilets jaunes. Le 1<sup>er</sup> juin sera le procès de l'autoritarisme et du dispositif pénal de "l'association de malfaiteurs", hérité des lois scélérates et de l'antiterrorisme qui dote les autorités de moyens de surveillance colossaux pour paralyser toute forme d'organisation collective.»<sup>3</sup> Ce déni total de démocratie verrouille le débat sur l'indispensable révolution énergétique, avec les salariéEs du nucléaire. Stopper la fuite en avant des apprentis sorciers qui nous gouvernent est la seule voie responsable.

### Commission nationale écologie

- 1 – Tribune « Nous sommes toutes et tous des malfaiteurs ».
- 2 – Idem.
- 3 – Ibid.



MOBILISATION À BAR-LE-DUC  
**RASSEMBLEMENTS**  
le 1<sup>er</sup> juin 9h place Saint-Pierre,  
du 1<sup>er</sup> au 3 juin devant le tribunal

**MANIFESTATION  
FESTIVE LE 1<sup>ER</sup> JUIN**

## SANTÉ Ce ne sont pas les mobilisations qui manquent dans les hôpitaux

En ce mois de mai 2021, les professions hospitalières, mais aussi libérales, la plupart harassées par la pandémie, contestent une énième fois l'immuable manque de considération dont elles sont l'objet.

La pandémie de Covid-19 a joué un rôle de révélateur de la crise que vit le monde hospitalier depuis plusieurs années à force de coupes massives de leur budget. Un rôle de révélateur du manque de reconnaissance des personnels hospitaliers. Un rôle de révélateur de la volonté des

gouvernements de sacrifier le service public hospitalier au profit du privé.

### Mobilisations multiples

En ce mois de mai, quand ce ne sont pas des mobilisations service par service, ce sont les différentes catégories qui se mettent en grève.

**l'Anticapitaliste**  
N°125 | AVRIL 2021 | 4,5 €  
la revue mensuelle du NPA

**GENRE, RACE, CLASSE :  
ACTUALITÉS D'UN DÉBAT**

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POUVEZ VOUS LE PROCURER  
en envoyant un chèque de 4,50 euros  
à l'ordre de NSPAC à :

**l'Anticapitaliste,**  
2, rue Richard-Lenoir,  
93108 Montreuil cedex.

Pour vous abonner, remplissez  
le formulaire page 12.

VOUS POU



# COVID-19 Colère dans l'éducation nationale

Chaque semaine apporte son lot de nouveauté dans l'éducation nationale. Cette semaine, avec près de trois mois de retard sur la pandémie et les déclarations du gouvernement, arrivent les auto-tests Covid-19.

**P**assons sur la blague des notices mal traduites (qui prétendaient, à tort, qu'un test négatif montre que l'on a le virus), pour nous concentrer sur le fond. Il n'y a presque aucune formation pour effectuer cet acte médical : à chacunE de se débrouiller pour se tester. Un test positif entraîne la mise en quarantaine de l'élève, sans qu'il y ait aucun aménagement pour ses examens (brevet, baccalauréat). Lorsqu'une classe est fermée (au premier test positif), les jeunes sont renvoyés chez eux (le « brassage » des élèves est heureusement devenu impossible), car il n'y a plus d'enseignantEs remplaçants. Certaines communes (Saint-Denis, Épinay, Romainville en Seine-Saint-Denis) ont proposé de remplacer les enseignantEs par des animateurEs. Preuve que pour certainEs, l'école n'est que la « garderie du Medef ».

## Gestion de la pénurie en temps de pandémie

Le pire reste à venir. Le manque criant de vaccins oblige l'État à faire des choix de priorité de vaccination. Le choix est impossible



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

entre les « professions prioritaires » (dont les personnels de l'éducation nationale) ou les personnes souffrants de comorbidité. Chaque région, chaque vaccinodrome a sa propre politique, dramatique, quel que soit son choix. Sans compter que l'État est incapable d'organiser la vaccination collective et nous reposons sur des outils en ligne et privés (doctolib notamment). Aujourd'hui 30% de la population française a déjà reçu une dose

de vaccin. Au rythme actuel, la vaccination de 60% de la population (niveau bas où l'on peut espérer l'immunité collective) n'aura pas lieu avant décembre prochain. Il faudrait multiplier par cinq le nombre d'injections par jour pour vacciner l'ensemble de la population adulte d'ici août 2021. À la prochaine rentrée, il faut envisager les mêmes protocoles qu'aujourd'hui (masques, demi-jauge, refus du brassage des élèves en cas d'absence...).

## Blanquer continue de mettre la pression

Au lieu de maltraiter les jeunes et les personnels de l'éducation nationale, en leur mettant la pression sur les examens et les programmes scolaires à terminer, Jean-Michel Blanquer devrait anticiper la prochaine rentrée. C'est maintenant qu'il faut ouvrir les postes aux concours d'enseignants, c'est maintenant qu'il faut recruter des médecins et infirmierEs scolaires, AESH, AED, etc. C'est maintenant qu'il faut préparer des classes à effectifs réduits, pour que les jeunes qui ont subi deux années scolaires en pointillés, puissent apprendre dans de bonnes conditions. Bref : les solutions ne manquent pas, mais l'aveuglement du gouvernement n'a jamais été aussi fort. Ces quinze derniers jours, des lycéenEs ont montré leur détermination, par la grève, contre le Grand Oral du baccalauréat. C'est la voie que l'ensemble des personnels doit suivre pour obtenir la démission de Blanquer et l'arrêt immédiat de sa politique.

**Raphaël Greggan**

1 - <https://covidtracker.fr/vaccintracker/>

## GRÈVE À LA POSTE LE 18 MAI Mobilisation réussie!

Sans conteste, la journée du 18 mai a quelque chose d'historique à La Poste.

**À** l'heure où ces lignes sont écrites, nous n'avons pas les chiffres de grève à l'échelle de l'ensemble de la boîte. Mais nous pouvons déjà relever des éléments significatifs. Dans les Bouches-du-Rhône ou les Hauts-de-Seine par exemple, la grève est majoritaire dans la plupart des établissements. Dans le Calvados, en Ille-et-Vilaine, en Seine-et-Marne, les chiffres dépassent les 30%. Des rassemblements ont eu lieu dans de nombreuses villes partout sur le territoire, réunissant souvent plusieurs centaines de postierEs. Des manifestations se sont déroulées aussi un peu partout, comme à Paris où plus de 500 agentEs ont battu le pavé. On n'avait pas vu cela depuis des années.



DR

## Construction par en bas

C'est d'autant plus remarquable que la construction de cette mobilisation s'est réalisée de manière originale. Les 16 et 27 mars, deux journées d'action ont été organisées, la première dans les Hauts-de-Seine, la seconde en Gironde (lire *L'Anticapitaliste* n°561 et n°568). Elles avaient été organisées en intersyndicale (Sud-CGT-FO dans le 92, Sud-CGT dans le 33), et ont été toutes les deux des succès. De quoi donner de l'inspiration pour créer un rapport de forces national. En effet, si depuis des années les luttes sont émietées à La Poste, les problématiques sont les mêmes partout : réorganisations, manque d'effectifs, salaires mis au congé. La pandémie est d'ailleurs un accélérateur de la contestation, tant le hiatus entre les discours patronaux sur les « postierEs héros et héroïnes » et la réalité de la politique du siège (par exemple la suppression de la prime d'intéressement en 2021) génère de la colère dans les services.

Dans ce contexte, il était tout à fait normal d'imaginer que les fédérations syndicales postales se fassent le relai de cette contestation, et contribuent à lui donner une perspective nationale. Or, à l'exception de Sud PTT qui a très vite appelé à une intersyndicale en ce sens, ce n'était pas la politique choisie. Pour autant, les intersyndicales départementales ont rapidement essaimé, et la date du 18 mai a fini par s'imposer. C'est cet élément décisif qui a contraint la CGT, et dans une moindre mesure FO, à appeler in fine à la grève.

## Un succès qui appelle des suites

Il est évident que, si cette journée sonne comme un avertissement pour le PDG Philippe Wahl et ses comparses, elle n'est pas une fin en soi. Au contraire, ce n'est qu'un début, comme on dit ! Les intersyndicales doivent se réunir au plus vite à tous les niveaux, les AG de personnels se multiplier. Pour que la pression ne retombe pas, et même qu'elle s'intensifie, une nouvelle date de grève doit être prévue, sans perdre de temps à louvoyer.

**Édouard Gautier**

# APPEL À MOBILISATION Contre la réforme de l'assurance chômage et pour de nouveaux droits sociaux

Nous publions un extrait de l'appel unitaire à la mobilisation du 22 mai.

**A**ujourd'hui, alors que plus d'un million de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté, que fait le gouvernement ? Une réforme de l'assurance chômage baissant les allocations de plus d'un million de personnes. Des salariéEs ayant perdu des emplois au SMIC pourraient passer de 966 euros d'allocation mensuelle à 619 euros, malgré le « plancher » soi-disant institué par le gouvernement ! Une réforme déjà censurée par le Conseil d'État, dénoncée par tous les syndicats et dont l'Unedec démontre les effets catastrophiques. Ces effets n'ont pas été anticipés par ceux-là même qui proposent cette réforme, dévoilant une fois de plus leur



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

incompétence et leur désinvolture vis à vis des gens.

## TouTEs ensemble!

Ce printemps, face aux attaques répétées du capital servi par un gouvernement méprisant, sortons pour exprimer notre colère tous et toutes ensemble en même temps.

Ce printemps, sortons pour obtenir avant l'été le retrait de la réforme de l'assurance chômage et la prolongation des droits au chômage jusqu'à un an après la reprise pour tous les travailleuses et travailleurs en emploi discontinu. Les jeunes de moins de 25 ans doivent pouvoir toucher le RSA.

Ce printemps, sortons pour défendre nos conquits sociaux, et obtenir de nouveaux droits : une extension de la Sécurité sociale pour tous et toutes, incluant l'assurance chômage, avec des droits attachés à la personne et non à l'emploi, un revenu pour les jeunes sur le modèle des retraites de nos aînéEs obtenues après-guerre. Une sécurité sociale qui protège contre tous les aléas de la vie, telle que l'a pensée son artisan, le ministre ouvrier Ambroise Croizat il y a 75 ans ! C'est pourquoi, dans le cadre de l'appel de la Coordination nationale des lieux occupés à une nouvelle journée de mobilisation pour le retrait de la réforme de l'assurance chômage, et de celui de la Convergence nationale Services publics, nous joignons nos forces ce samedi 22 mai pour exiger le retrait de la réforme de l'assurance chômage et en défense de la sécurité sociale!

Version intégrale et lieux de mobilisation sur [lanticapitaliste.org](http://lanticapitaliste.org)

Le 5 mai, lors de la journée internationale des sages-femmes, des centaines ont manifesté pour alerter sur leurs conditions de travail. Elles réclament une revalorisation de leur profession et davantage d'effectifs, à la hauteur des responsabilités qui leur sont confiées. Le 11 mai, c'est le tour des infirmierEs et aides-soignantEs des « réa », qui sont descendus dans la rue dans pas moins de 117 villes. Ces unités hospitalières sont au cœur de la lutte contre le covid. Ils répondaient ainsi à l'appel de l'Union des réanimations en France pour une reconnaissance des syndicats d'infirmiers, de la CGT et de Sud, pour des revalorisations salariales mais aussi une reconnaissance de leurs compétences spécifiques, qui fait cruellement défaut à l'heure actuelle. Le 21, ce seront les excluEs du Ségur n°1, auxquels se sont greffés les excluEs

du Ségur n°2. En Finistère, une grande journée de mobilisation est prévue, avec la présence d'HK, à Carhaix, petite ville bretonne qui est symbolique du combat pour la défense de l'hôpital public, à laquelle se joindront les théâtres occupés du Quartz (Brest) et de Cornouaille (Quimper). Le 29, le Collectif inter-hôpitaux appelle à rejoindre, sur tout le territoire, la mobilisation internationale pour défendre l'accès aux soins, pour l'arrêt des fermetures de lits et réclamer la révision des projets de restructuration.

## Un touTEs ensemble est nécessaire

Toutes ces mobilisations sont légitimes et à soutenir, et témoignent du ras-le-bol ambiant qui règne dans les hôpitaux. Si certaines et certains démissionnent en

nombre, d'autres tentent de se mobiliser malgré les effets d'annonce du gouvernement sur les pseudo revalorisations de carrière qui ne font que diviser les différentes catégories de personnels. Et surtout réduire les mobilisations. Mais au-delà des questions salariales, le problème des effectifs reste crucial : continuer à faire fonctionner les services à flux tendu n'est plus soutenable. CertainEs collègues refusent de revenir sur leur temps de repos. Pourtant la question la plus importante, et qui n'est malheureusement pas nouvelle, c'est l'éparpillement de toutes ces forces et luttes, de toutes ces journées de grève sans lendemain. Depuis le 16 juin 2020, qui fut une journée exceptionnelle de mobilisation de l'ensemble des personnels, et qui aurait dû être le début d'un toutes

et tous ensemble, avec salariéEs et usagerEs, rien n'a été initié. Les réponses du gouvernement (n'accorder que des miettes salariales) et le choix de certaines directions syndicales de demeurer l'arme au pied ont cassé cette dynamique qui pouvait être prometteuse. C'est bien avec cette dynamique que nous devons renouer si l'on veut réellement sauver l'hôpital public, les conditions de travail et la qualité des soins.

**Correspondante**

## DES MOYENS POUR LA SANTÉ



CHARMAG

**Il y a 150 ans**

# La Commune de Paris, la banque et la dette

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'extraordinaire expérience de la Commune de Paris il est fondamental d'en tirer un certain nombre d'enseignements. Sont décisives les mesures qu'un gouvernement prend à l'égard de la Banque centrale, des dettes des classes populaires, des dettes publiques et des banques privées. Si un gouvernement populaire ne met pas en œuvre des mesures radicales en matière de finance, il prend la responsabilité de terminer sur un échec qui peut avoir des conséquences dramatiques pour la population. La Commune en est un exemple emblématique.

Dans un document adopté en solidarité avec la Commune le 30 mai 1871 par la direction de l'Association Internationale des Travailleurs (connue aussi comme la Première Internationale), Karl Marx soulignait le poids énorme de la dette publique qui bénéficiait à la bourgeoisie française et qui pesait sur le gouvernement «républicain» de Thiers qui avait remplacé celui de Napoléon III : «Le Second Empire avait plus que doublé la dette nationale et lourdement endetté toutes les grandes villes. La guerre avait enflé les charges d'une manière effrayante et ravagé sans pitié les ressources de la nation.» Marx ajoutait à cela les frais que représentaient l'entretien d'un demi-million de soldats prussiens sur le sol français, l'indemnité de cinq milliards réclamée par Bismarck et l'intérêt de 5% à ajouter à cette somme en cas de retard à la payer. Et Marx de poser la question : «Qui allait payer la note ?» Il répondait que du point de vue de la bourgeoisie et de Thiers ce n'était qu'en écrasant le peuple par la violence «que ceux qui s'approprièrent la richesse pouvaient espérer faire supporter aux producteurs de cette richesse les frais d'une guerre qu'ils avaient eux-mêmes provoquée.» Selon Marx, pour imposer au peuple de France d'accepter de se saigner aux quatre veines pour rembourser la dette publique, le gouvernement de Thiers était convaincu qu'il devait provoquer une guerre civile au cours de laquelle il viendrait à bout de la résistance du peuple et l'obligerait à payer la facture.

## «La Banque aux mains de la Commune, cela valait mieux que dix mille otages»

Le siège de la Banque de France, ses principales réserves et son organe dirigeant étaient situés sur le territoire de la Commune de Paris. À tort, la direction de la Commune de Paris a renoncé à en prendre le contrôle alors que cela aurait été tout à fait nécessaire.

En 1876, Prosper-Olivier Lissagaray, un intellectuel militant qui a participé au combat des Communistes, dénonce, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, l'attitude de la direction de la Commune qui «resta en extase devant la caisse de la haute bourgeoisie qu'elle avait sous la main», en se référant à la Banque de France<sup>1</sup>.

La seule exigence de la Commune à l'égard de la Banque de France fut d'obtenir les avances financières qui lui permettent de maintenir l'équilibre budgétaire sans devoir interrompre le paiement de la solde des gardes nationaux (la Garde nationale de Paris était une milice citoyenne chargée du maintien de l'ordre et de la défense militaire, elle comptait 300 000 personnes armées pour une population parisienne de 2 millions).

La Banque de France a délié la bourse au compte-gouttes quand il s'est agi de répondre aux besoins financiers de la Commune tandis qu'elle a financé très largement ceux qui voulaient littéralement écraser le peuple de Paris et mettre fin le plus vite possible à la révolution sociale. Pendant les deux mois de l'expérience de la Commune, le gouvernement réactionnaire de Thiers complice de l'occupant prussien a reçu 20 fois plus d'argent liquide que la Commune.

Karl Marx considère que la Commune a eu tort de ne pas se saisir de la Banque de France : «À elle seule, la réquisition de la Banque de France eût mis un terme aux rododontades versaillaises.»<sup>2</sup> Comme l'écrivait Lissagaray : «la Commune ne voyait pas les vrais otages qu'elle avait sous la main : la Banque, l'Enregistrement et les Domaines, la Caisse des dépôts et consignations, etc.»<sup>3</sup>

En 1891, Friedrich Engels allait dans le même sens : «Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut d'ailleurs une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune, cela

valait mieux que dix mille otages. Cela signifiait toute la bourgeoisie française faisant pression sur le gouvernement de Versailles pour conclure la paix avec la Commune.»<sup>4</sup>

En résumé, les dirigeants de la Commune de Paris ont permis à la Banque de France de financer ses ennemis : le gouvernement conservateur de Thiers installé à Versailles et son armée qui allait l'écraser. (Les représentants des grandes banques d'affaires parisiennes qui dirigeaient la Banque de France fêteront la défaite de la Commune en accordant aux actionnaires un dividende de 300 francs par action, contre 80 francs en 1870.)

## «La Banque de France est la fortune du pays»

Le 18 mars, Thiers, son gouvernement et son administration s'enfuirent vers Versailles. Quelques jours plus tard, Gustave Rouland, le gouverneur de la Banque de France les rejoint afin de se mettre à leur service en laissant sur place, à Paris, le marquis Alexandre de Plœuc, vice-gouverneur de la banque, et toute son administration. Gustave Rouland s'est entouré à Versailles de régents de la Banque de France parmi lesquels on trouve le baron Alphonse de Rothschild, propriétaire de la Banque Rothschild, premier actionnaire de la Banque de France.

Gustave Rouland veut convaincre Thiers d'attaquer tout de suite la Commune de Paris mais celui-ci considère qu'il faut d'abord gagner du temps.

Pendant ce temps la Commune avait désigné, le 30 mars 1871, le proudhonien Charles Beslay pour la représenter auprès de la Banque de France. Charles Beslay a résumé son action dans une lettre au quotidien de droite le *Figaro*, publiée le 13 mars 1873 : «Je suis allé à la Banque avec l'intention de la mettre à l'abri de toute violence du parti exagéré de la Commune, et j'ai la conviction d'avoir conservé à mon pays l'établissement, qui constituait notre dernière ressource financière.»<sup>5</sup>

Charles Beslay avait été élu à La Commune le 26 mars 1871 et il en était le doyen. Il était aussi membre de la Première Internationale (AIT) depuis 1866. Il avait une grande influence dans la Commune. Pourtant Beslay avait un passé de capitaliste, il avait été le patron d'un atelier employant 200 salariéEs ce qui constituait au milieu du 19<sup>e</sup> siècle une grande entreprise. Lissagaray qui a vécu les événements de la Commune et a épluché les comptes rendus des séances de la Commune écrit que Beslay a, dès le début, accepté la position défendue par le marquis



Après la destruction de la colonne Vendôme en mai 1871, à quelques dizaines de mètres du siège de la Banque de France. DR

de Plœuc selon laquelle la Commune ne pouvait pas nommer un gouverneur à la Banque de France. Elle ne pouvait y avoir qu'un délégué en la personne de Beslay lui-même. Lissagaray témoigne que «Beslay, très attendri, vint le soir à la Commune répéter l'argument, d'autant qu'il y croyait, se piquait de finances : "La Banque de France est la fortune du pays ; hors d'elle plus d'industrie, plus de commerce ; si vous la violez, tous ses billets font faillite."»<sup>6</sup>

Cette conviction à la fois catastrophiste et paralysante a été majoritaire au sein de la direction de la Commune et a eu des effets dramatiques. Comme l'écrit Georges Beisson : «pendant les 72 jours de son existence, la Commune reçoit 16,7 millions de francs : les 9,4 millions d'avoirs que la Ville avait en compte et 7,3 millions réellement prêtés par la Banque. Au même moment, les Versaillais reçoivent 315 millions de francs [...] de la Banque de France», soit près de 20 fois plus<sup>7</sup>.

La Commune avait un besoin urgent d'argent pour venir en aide à la population et pour renforcer sa défense face à une attaque imminente alors que ses représentants Beslay et Jourde se contentaient d'une aumône. Pourtant, dans les coffres de la Banque en son siège de Paris, il y avait des billets, des pièces de monnaies, des lingots et des titres financiers pour environ 3 milliards de francs. Jusqu'à la fin, la Commune a autorisé la direction de la Banque de France à disposer de sa propre milice armée fortement armée. Le marquis de Plœuc avait sous ses ordres plusieurs centaines de personnes qui à l'intérieur du siège de la Banque avaient un véritable arsenal composé de centaines de fusils et de munitions pour tenir un siège. Si la Commune l'avait réellement voulu, elle aurait pu désarmer sans coup férir cette milice mais Beslay y était totalement opposé.

## Leçons de la Commune

La politique suivie par Beslay est d'une grande actualité. En

effet, si l'on se contente de proposer ou de mettre en place des banques de crédit mutuel (des banques coopératives) tout en préservant la Banque centrale telle qu'elle fonctionne dans l'État contemporain et si on ne socialise pas le secteur bancaire par expropriation des capitalistes, on ne changera rien au niveau structurel. Si on ne réduit pas radicalement la dette publique, le nouveau gouvernement n'aura pas de véritable marge de manœuvre pour financer de grands changements. Marx et Engels avaient tiré plusieurs enseignements de la Commune. La nécessité de détruire l'État capitaliste figurait en premier sur la liste. Le fonctionnement démocratique du gouvernement et de la représentation populaire avec la révocabilité de tous les mandats en était un autre. Le refus de rester en extase devant la finance en est un troisième : un gouvernement populaire doit s'emparer de la Banque centrale et changer les rapports de propriété dans tout le secteur de la finance, ce qui implique l'expropriation des capitalistes. Un quatrième enseignement : la nécessité d'annuler la dette publique. D'ailleurs quelques années après la Commune Marx qui a participé à la rédaction du programme du Parti ouvrier en France se prononçait pour la «suppression de la dette publique».

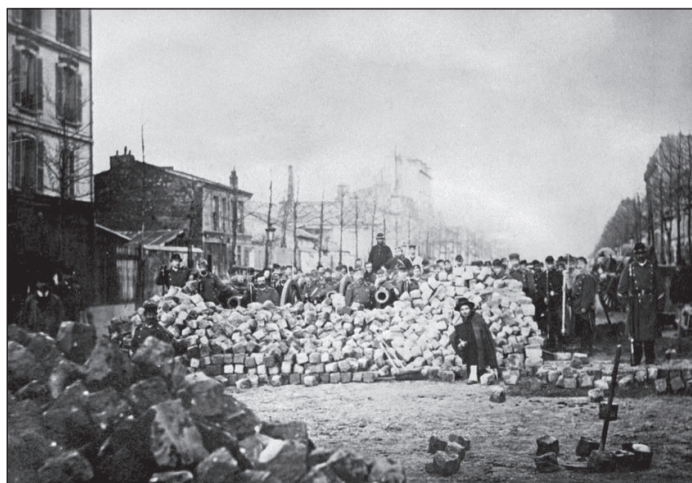
Les bolcheviks en Russie et les révolutionnaires cubains ont compris ces enseignements et ont pris les mesures qui étaient nécessaires en 1917-1918 en ce qui concerne les décrets adoptés par les soviets et en 1959-1960 en ce qui concerne la révolution cubaine. Le gouvernement des bolcheviks alliés aux socialistes révolutionnaires de gauche avec l'appui des conseils ouvriers, de paysans et de soldats (soviets) ont pris le contrôle de la Banque centrale, ont émis leur propre monnaie, ont exproprié les banquiers, ont annulé les dettes des paysans et ont répudié toute la dette contractée par le régime tsariste. Les révolutionnaires

cubains ont pris le contrôle de la Banque centrale, ont mis à sa tête Che Guevara, ont émis leur propre monnaie, ont annulé les dettes publiques. En matière de droit au logement, ils sont allés beaucoup plus loin que la Commune, ils ont décrété que les locataires avaient le droit de continuer à occuper leur logement sans payer de loyer. Un gouvernement populaire ne peut pas rester les bras croisés devant le monde de la finance, il doit prendre des mesures radicales en ce qui concerne la Banque centrale, les banques privées et les dettes. S'il ne le fait pas, il est condamné à l'échec.

## Éric Toussaint

Version longue sur <https://www.cadtm.org/La-Commune-de-Paris-la-banque-et-la-dette>  
1 – Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, 1896, réédité par La Découverte/Poche, 2000.

2 – Lettre du 22 février 1871 de Karl Marx à F. Domela Nieuwenhuis,  
3 – Lissagaray, *op. cit.*  
4 – Introduction à Karl Marx, *La Guerre civile en France* (1871).  
5 – <https://maitron.fr/spip.php?article147868>, notice BESLAY Charles, Victor.  
6 – Lissagaray, *op. cit.*  
7 – Georges Beisson, «La Commune et la Banque de France», Association des Amis et Amis de la Commune de Paris 1871 : <https://www.commune1871.org/index.php/la-commune-de-paris/histoire-de-la-commune/dossier-thematique/569-la-commune-et-la-banque-de-france>



DR



Charles Beslay. DR

Expositions

# La BD repart très fort

Il serait impossible de dénombrer le nombre de festivals, d'événements petits et grands annulés, reportés ou repoussés mais le 9<sup>e</sup> art entend bien commencer à rattraper son retard.

Si la manifestation publique du festival d'Angoulême 2021 a été reportée puis annulée, l'exposition consacrée à Emmanuel Guibert, Grand Prix d'Angoulême 2020, ouvre enfin ses portes. Le Festival de Martel, qui se tiendra bien le dimanche 18 juillet, innove quant à lui avec la création d'une exposition de BD solidaire contre les violences faites aux femmes et conjugales en particulier. Concocée pour novembre 2020 puis mars 2021, elle aura bien lieu fin mai. <sup>1</sup>

## Emmanuel Guibert, en bonne compagnie au musée d'Angoulême

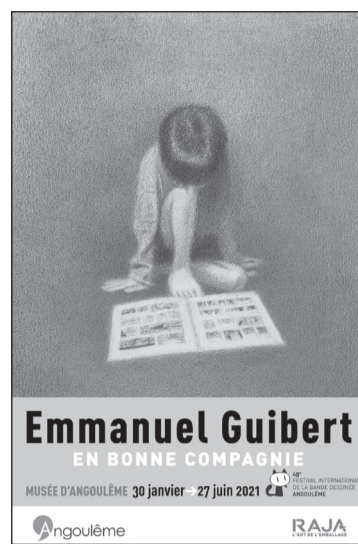
Emmanuel Guibert, Grand Prix 2020 du 47<sup>e</sup> Festival international de la Bande dessinée d'Angoulême va, avec presque un an de retard, enfin pouvoir être honoré. L'exposition ouvrira ses portes à partir du 19 mai jusqu'au 27 juin 2021 au musée des Beaux-Arts (devenu MAAM) dans la vieille ville d'Angoulême. On ne présente plus les œuvres de l'auteur, telles *le Photographe*, à propos du soutien humanitaire, sur le terrain, à la résistance en Afghanistan, ou *la Guerre d'Alan*, basée sur les souvenirs de son ami américain<sup>2</sup>. Emmanuel Guibert investit donc le musée d'Angoulême dans le cadre d'une exposition placée sous le signe de l'amitié. L'auteur excelle à mettre en scène l'intime, le quotidien parfois l'anecdotique avec une pudeur qui l'a fait consacrer par ses pairs en 2020 au cours d'un festival à nul autre pareil<sup>3</sup>. Les visiteurs pourront découvrir une collection de dessins qui n'avaient jusqu'alors jamais été montrés au public. Carnets, peintures, gravures et lithographies révéleront un artiste qui ne cesse de se chercher et d'expérimenter. Emmanuel Guibert a par ailleurs choisi de convier à la fête et au dialogue des amis peintres, sculpteurs, architectes ou encore musiciens. Des œuvres de Cécile Reims, Ye Xin, Micheline Bousquet, Alain Keler ou Fiamma Luzzati seront ainsi

dévoilées. Cinq semaines, c'est bien court mais l'exposition est attendue à l'étranger.

## «Des dessins contre les maux» à Martel (Lot)

L'association «Les fêlés de BD» qui organise le festival BD de Martel, avait en 2019 soutenu financièrement l'édition de l'ouvrage *le Seuil* de Fanny Vella<sup>4</sup>, sur les relations toxiques à l'intérieur du couple. Puis l'idée était venue de consacrer une exposition aux violences conjugales s'adressant à touTEs, enfants, ados, adultes, lecteurEs ou non lecteurEs. L'exposition a reçu le soutien de nombreux dessinateurEs et l'aimable participation de Katia Even, la dessinatrice pour enfants native de Limoges.

«Des dessins contre les maux» montre la violence, ses différentes formes, ses victimes et le climat d'insécurité qui en découle. Elle se présente sous la forme d'une exposition d'une trentaine de toiles bâchées de différents formats. 15 auteurEs-scénariste et/ou illustrateurEs de BD (album ou dessin de presse) ont participé : Lionel Brouck, Antoine Chereau, Christian Faure, Momo Géraud, Patrick Goulesque, Jiho, Dadou Kristof, Sophie Lambda, Marc Large, Kkrist Mirror, Marie Moinard, NITS, Fanny Vella, ZAD. Elle sera inaugurée le samedi 29 mai au Palais de la Raymondie, dans la cité médiévale de Martel, puis devrait tourner dans de nombreux festivals BD régionaux. L'entrée sera gratuite. **Sylvain Chardon**



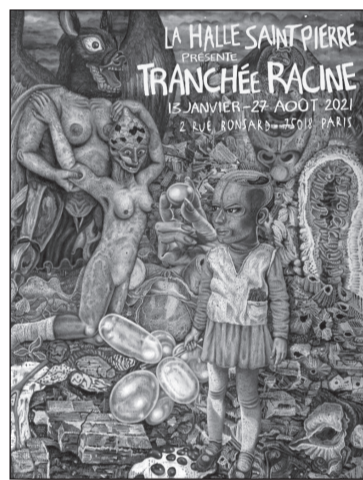
- 1 – Autorisation préfectorale en cours pour l'ensemble
- 2 – *Le Photographe*, en trois volumes chez Dupuis; *La Guerre d'Alan*, en trois volumes chez l'Association.
- 3 – Le festival 2020, outre son succès public, fut le cadre d'une contestation et d'une mobilisation anti-Macron tous azimuts. Voir les numéros de *L'Anticapitaliste* du début de l'année 2020.
- 4 – *Le Seuil* de Fanny Vella, aux éditions Big Pepper. 120 pages, 17 euros.

# Tranchée Racine

Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, Paris 18<sup>e</sup>. Du 19 mai 2021 au 2 janvier 2022. 11h-18h en semaine, 11h-19h le samedi et de 12h-18h le dimanche.

«Tranchée Racine» est un manifeste artistique initié par l'artiste contemporain Stéphane Blanquet<sup>1</sup> qui n'a cessé de le mettre en œuvre. À l'origine simple édition d'images graphiques fédérant une internationale d'artistes de tous horizons, elle se transforme en une grande exposition qui ouvrira ses portes du 19 mai 2021 au 2 janvier 2022 alors qu'elle était initialement prévue de janvier à août 2021. L'exposition «Dans les têtes de Stéphane Blanquet», complètement perturbée par la pandémie, reprend elle aussi au rez-de-chaussée de la Halle. La visite des deux en une est plus que recommandée.

**L'Art brut pour fusionner tous les arts**  
Avec «Tranchée Racine» et la reprise, en introduction, de «Dans les têtes de



Stéphane Blanquet», la Halle Saint-Pierre frappe fort. Deux expositions magiques qui parlent directement aux sens sans avoir besoin de connaître toutes les subtilités de la peinture ou de la sculpture moderne et de l'art tout court. Ça passe ou ça casse mais en

fait ça ne peut que passer pour toutes celles et tous ceux qui ne laissent pas leur imaginaire au vestiaire! L'art brut contemporain est composé d'artistes viscéraux, généreux, hypnotiques, obsessionnels, ils et elles viennent de tous les courants et contre-courants, underground ou pas. Agitateurs rebelles, bruyants, cruels, généreux, non-conformistes, ils et elles incarnent l'archétype du fripon divin. Un esprit rebelle et libertaire dans un lieu très convivial unit tous ces artistes exposés. Une «Racine» démultipliée, qui interroge notre rapport à la sexualité, à la mort, à la nature, à l'animal, au végétal, à la politique, à l'image... Les créations sont autant de possibles, de devenir qui tissent leur relation dans un imaginaire ouvert exposés dans un quartier ouvert, celui d'un 18<sup>e</sup> arrondissement où les marchés de tissus s'affairent toujours comme un barrage aux hordes touristiques de la Butte Montmartre. Soyez les premiers à revenir. **SC**  
1 – *L'Anticapitaliste* avait déjà présenté l'exposition de Stéphane Blanquet (numéro 533, 3 septembre 2020).

Musique

# Mutants merveilleux, de Katel

1 CD chez Fraca!!!



Exception faite du titre d'ouverture sur les violences policières, c'est dans l'intimité que, sur ce nouveau disque, le militantisme de Katel se fait le plus fécond. En 13 ans et quatre albums, cette autrice-compositrice-interprète a petit à petit délaissé le rock de ses débuts pour des sonorités plus personnelles. Cinq ans après le déjà superbe *Élégie*, la part belle est donnée aux voix et aux synthés, dans une maîtrise de production qui n'a pas oublié de se donner pour mission d'aller au plus près de l'émotion. C'est un fourre-tout, mais tout y est beau : fantaisie, sensibilité, ingéniosité, trouvailles sonores, paroles aussi rigoureusement poétiques que subtilement engagées, l'art d'oser tantôt l'aventure, tantôt la proximité avec la même réussite. À la tête de son propre studio d'enregistrement, elle y joue presque tout mais – jamais totalement seule – ne manque pas de camarades, notamment pour des envolées de cuivres et de cordes qui reviennent régulièrement nous emporter.

## Labyrinthes accueillants

Succédant à une poignée de tubes en puissance aux mélodies particulièrement entêtantes se trouvent d'autres chansons beaucoup plus alambiquées mais ne déparant pas l'ensemble. Ce refus du formatage est à l'image des textes qui sont comme des labyrinthes dans lesquels on aime se perdre et se retrouver loin des discours verrouillés. Des thèmes récurrents reviennent en boucle : la nuit aux évocations contradictoires ; le jeu y compris quand c'est sérieux ; l'amour qui n'accepte aucune porte fermée ; des créatures hybrides tour à tour prédatrices ou proies. Dans ces saynètes profondes et ludiques les différentes espèces se mêlent, les corps se confondent (« merveilleux »!) et même les organes (« mutants »!), à commencer par les yeux et les oreilles qui troublent les sens. Se pose alors la question primordiale du langage : crié ou chuchoté, encore des contrastes... et de la cohérence. Même si cette dernière peut avoir son revers : lorsque la voix s'arrête, la musique fait souvent de même et nombre de ces titres aux fins abruptes participent à nous faire regretter la courte durée de ce disque.

Katel a co-fondé le label Fraca!!! qui, selon ses mots, «se positionne clairement pour promouvoir la place des femmes dans la musique à tous les postes». Non moins féministe, la chanson *Rosechou* (en un seul mot) est un chant de lutte pour la défense des différentes manières d'être et d'aimer, mais aussi un irrésistible prétexte à la danse, vecteur pour porter haut sa démarche d'affirmer sans opposer. Affirmation aussi, son «Qu'ouïr?» sous ses faux airs d'interrogation. En pensant «on vous emmerde» mais en chantant «on vous emmène», Katel démontre l'importance des détails et opte in extremis pour l'option bisous contre les réacs. À nous d'en faire le tube du printemps!

**Benjamin Croizy**

Essai

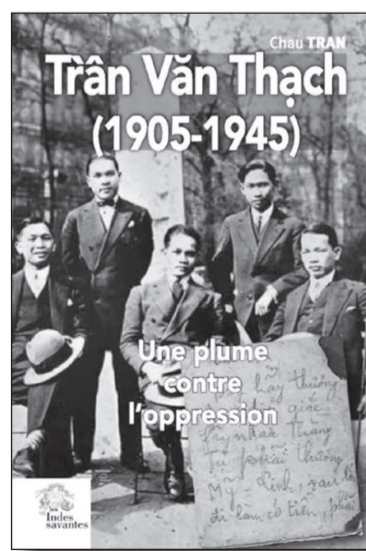
# Trần Văn Thạch (1905-1945): une plume contre l'oppression, de Chau Tran

Éditions les Indes savantes, 360 pages, 33 euros.

Le 23 octobre 1945, Trần Văn Thạch, militant trotskiste vietnamien, est exécuté dans les environs de Saïgon (actuelle Hô Chi Minh-Ville) par une milice stalinienne. Cinquante ans après, l'une de ses filles est partie sur ses traces. En est sorti ce livre à la fois biographie et compilation des écrits de Trần Văn Thạch.

## Sur les traces de son père

L'autrice, Chau Tran, née en 1938, n'a presque pas connu son père déporté au bagne de Poulo Condore en 1940 et assassiné en 1945. Elle a besoin de connaître les enjeux politiques du meurtre de son père. Grâce à la consultation des archives en France et à Hô Chi Minh-Ville, Chau Tran réussit à brosser un portrait aussi complet qu'émouvant de son père. Après des études en métropole entre



1926 et 1930 durant lesquels il est l'un des principaux animateurs du

mouvement anti-impérialiste, Trần Văn Thạch retourne en Cochinchine. Dans le contexte de répression coloniale qui suit la mutinerie de Yên Bái (février 1930) et la rébellion du Nghê Tinh (juin 1930 à juin 1931), il contribue à faire naître le mouvement «La Lutte» ainsi que le journal du même nom.

## Militant du front unique «La Lutte»

La Lutte est un mouvement unique dans l'histoire du Komintern autant que dans l'histoire du trotskisme : dans le contexte vietnamien où les trotskistes sont en position de force, La Lutte constitue un front unique groupant à la fois des trotskistes, des nationalistes de gauche et des staliniens. Actif dans les années 1930, ce groupe est non seulement un poil à gratter pour les autorités

coloniales, mais arrive à diffuser largement à travers son journal et sa participation aux élections les idées communistes et anti-impérialistes. Lorsque le Komintern s'engage dans sa politique des fronts populaires, il cesse de soutenir la perspective des indépendances dans les colonies. Les trotskistes qui dénoncent cette trahison font alors les frais de la répression stalinienne. En 1939, Nguyen Aï Quốc recommande d'«exterminer politiquement» les trotskistes. Après la révolution d'août 1945, sous l'impulsion du stalinien Trần Văn Giàu, c'est même une élimination physique qui s'opère. Un à un, les militants trotskistes du groupe La Lutte – comme Tã Thu Thâu ou Huỳnh Văn Phương – sont éliminés par les milices staliniennes. Criminels, les staliniens le furent non seulement contre les trotskistes mais aussi contre le mouvement révolutionnaire tout entier, corsetant la lutte à l'indépendance nationale et réprimant toute tentative de dépassement communiste de cet objectif. **Justin Cassis**

**COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA librairie**  
★ la-breche.com  
27 rue Taine 75012 Paris  
Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43  
Horaires d'ouverture :  
Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

# Débâcle pour les « partis de l'ordre » au Chili

Nous publions les premières analyses de notre camarade **Franck Gaudichaud**, rédigées au lendemain du scrutin organisé au Chili les 15 et 16 mai, et mises en ligne sur son blog hébergé par « le Monde diplomatique »<sup>1</sup>.



DR

Surprise électorale, débâcle des partis traditionnels, « nuit des longs couteaux » au sein de la droite, début de la fin pour les héritiers de Pinochet, énorme défaite du président Sebastián Piñera – qui l'a reconnue lui-même –, victoire du mouvement populaire... Depuis hier [dimanche] soir, la presse chilienne multiplie les superlatifs pour cerner le séisme politique qui vient de secouer la cordillère des Andes, du désert d'Atacama jusqu'aux terres froides de la région de Magellan.

## Nombreux obstacles

Les Chiliens étaient appelés aux urnes samedi 15 et dimanche 16 mai pour quatre scrutins simultanés : maires, conseillers municipaux et gouverneurs régionaux devaient être renouvelés et une convention constitutionnelle élue afin de rédiger une nouvelle Constitution de la République. Personne, surtout pas les instituts de sondages, n'avait anticipé un tel bouleversement, même si l'isolement de l'exécutif était patent et le rejet de la « caste » politique massif depuis des années. Malgré la puissance de la révolte populaire d'octobre 2019 et son impact sur l'ensemble du paysage institutionnel, on pouvait être assez circonspect quant aux transformations provoquées par cette séquence électorale.

L'attention était particulièrement centrée sur les élections à la convention constitutionnelle, élections arrachées de haute lutte et destinées à mettre fin à la Carta Magna néolibérale édictée il y a 41 ans, durant la dictature. Nature du système électoral privilégié pour ces élections, unité de la droite et de l'extrême droite sous une seule bannière (celle de « Chile Vamos »), pacte signé au sein du Parlement pour s'assurer que la future Constitution soit validée par une majorité qualifiée des deux tiers, prédominance financière et médiatique des principaux partis qui ont gouverné le pays depuis trente ans, difficultés rencontrées par les militants issus du mouvement social pour légaliser leur candidature, grande fragmentation du camp indépendant et attermoissements de la gauche, sans parler de la pandémie et de la crise économique... : les obstacles étaient légion.

## Humiliation pour le président en exercice

Néanmoins, les résultats électoraux d'hier [dimanche 16 mai] changent profondément la donne. Tout d'abord, en ce qui concerne la constituante : la coalition de droite a du raval sa morgue. Ses dirigeants semblaient sûrs de réussir au moins à remporter un petit tiers des sièges (soient 52 sur 155), lui assurant ainsi une minorité de blocage et un droit de veto sur tous les articles de la future Constitution : c'est raté. Avec un peu plus de 23 % des voix, « Chile Vamos » devra se contenter de 37 sièges. C'est aussi un châtiment et une humiliation pour le président en exercice, M. Piñera, responsable de la crise que vit son pays depuis des mois.

Autre surprise, les rapports de forces au sein de l'opposition de gauche se trouvent largement inversés. La liste qui regroupait le Parti communiste et le Front large (Frente amplio, nouvelle gauche issue des mouvements des années 2010) réussit son pari avec 28 élus constituants (18 % des suffrages exprimés). À l'inverse, les partis sociaux-libéraux de l'ancienne Concertation, qui ont gouverné de 1990 à 2010 sans remettre en

cause l'héritage économique de la dictature, n'obtiennent que 25 sièges (dont 15 pour le Parti socialiste et seulement 2 pour la Démocratie chrétienne).

## Rejet massif des partis

Gauche et centre-gauche ne représenteront cependant qu'un tiers de l'assemblée. La véritable surprise vient surtout de l'ampleur du vote en faveur des « indépendants » qui raflent au total 48 sièges, marquant définitivement le rejet, massif, des partis politiques. Il s'agit d'un ensemble de candidatures très hétérogènes, incluant des complottistes et conservateurs notoires. Mais une majorité critique l'héritage autoritaire et néolibéral des dernières décennies. C'est particulièrement le cas des candidats de la « liste du peuple », qui regroupait des représentants des mouvements sociaux et de la société civile organisée, et qui avec 24 sièges fait entrer au sein de la constituante des figures de la révolte d'octobre, comme la « tante Pikachu » ou encore plusieurs dirigeantes du mouvement féministe, dont Mme Alondra Carillo. D'ailleurs, dans cette élection les femmes ont eu de bien meilleurs résultats que les hommes, certaines d'entre elles devant même renoncer à leur siège au nom du respect de la parité au sein de la convention constitutionnelle...

Ainsi, si la droite perd le droit de veto qu'elle espérait, des alliances entre des représentants de la gauche sociale et politique pourraient permettre de gagner les deux tiers de l'assemblée et commencer – enfin – à déconstruire le néolibéralisme chilien.

## Tourner la page de la dictature ?

La colère s'est aussi exprimée dans les urnes avec les élections municipales et celles des gouverneurs régionaux, dont il faudra analyser plus en détails les résultats. M. Jorge Sharp (gauche anti-néolibérale) est confortablement réélu à Valparaíso, ainsi que M. Daniel Jadue, maire communiste de la commune de

Recoleta, dans la région métropolitaine (avec plus de 64 % des voix exprimées). Très populaire, M. Jadue est un candidat déclaré pour l'élection présidentielle qui aura lieu dans environ six mois. De quoi faire trembler un peu plus la droite et les sociaux-libéraux. À Santiago, Mme Iraci Hassler, militante féministe et communiste trentenaire, l'emporte face à M. Felipe Alessandri (droite) qui s'était fait remarquer par ses déclarations misogynes et anticommunistes durant la campagne. Au niveau des gouverneurs, la victoire de M. Rodrigo Mundaca à Valparaíso, militant écologiste, défenseur de l'eau comme bien commun, a été célébrée dans l'euphorie et la joie par de nombreux militants d'organisations sociales et environnementales.

La crise de la représentation et de légitimité des partis et du système institutionnel ne se traduit pas seulement par le vote : lors de ce week-end d'élections, l'abstention

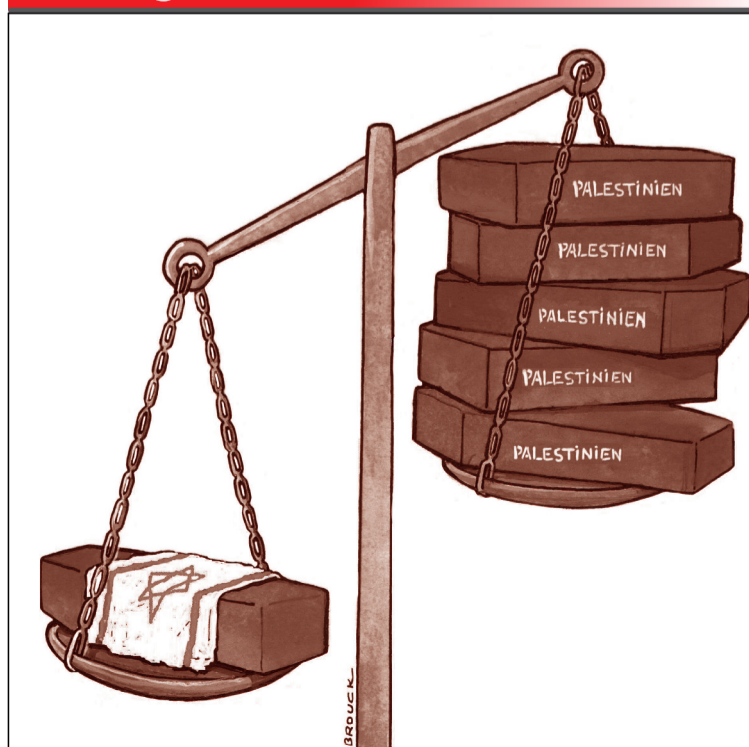
aussi a été historique, à 61,4 % du corps électoral ! Elle l'est plus encore dans les communes populaires où elle pourrait dépasser 65 %, parfois 70 %. Ainsi, une majorité de citoyens ne s'est pas sentie concernée par ce moment politique (tandis qu'une partie des mobilisés d'octobre 2019 appelaient quant à eux à boycotter le « cirque électoral » pour continuer à lutter dans la rue). Dans leur majorité, les Chiliens continuent de marquer leur indifférence ou leur défiance envers ceux « d'en haut », qu'ils soient de droite ou de gauche, issus des partis ou encore indépendants.

Alors que la convention constitutionnelle doit siéger durant 9 mois à 12 mois, les élections présidentielles de novembre prochain viendront à nouveau poser cette question : quel Chili s'agit-il de construire pour tourner la page de la dictature ?

**Franck Gaudichaud**

1 – <https://blog.mondediplo.net/debacle-pour-les-partis-de-l-ordre-au-chili>

## L'image de la semaine



## LES BANQUES AIMENT ET FINANCENT LE CARBONE.

« Le nerf de la guerre, c'est la finance. Avec elle, pour protéger notre planète, nous pouvons changer la donne », a déclaré Emmanuel Macron, le 22 avril, à l'occasion du sommet sur le climat organisé par le président étatsunien Joe Biden. Dans une étude publiée ce mardi 18 mai, Les Amis de la Terre et Oxfam montrent que la réalité est tout autre, et que la finance n'a rien de « vert ». Loin de protéger la planète, les banques françaises ont, en pleine pandémie de Covid-19, couru au chevet des énergies fossiles. Dans ce document, les ONG révèlent qu'entre janvier 2020 et mars 2021, les grandes banques françaises – BNP Paribas, Société générale, Crédit agricole et le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE) – ont financé à hauteur de 100 milliards de dollars (environ 82 milliards d'euros) des entreprises actives dans le charbon, le pétrole et le gaz. « Les quatre grandes banques françaises ont de surcroît toutes augmenté ces financements, de 22,5 % en moyenne entre 2019 et 2020 », écrivent les auteurs, qui expliquent cette hausse par une mobilisation massive de capitaux pour aider une industrie fossile affectée par la crise sanitaire. L'étude montre aussi que les meilleures clientes des banques sont les huit majors pétrolières et gazières : BP, Chevron, Eni, Equinor, ExxonMobil, Repsol, Shell et Total. En 2020, la dégringolade des prix du pétrole a fait chuter la valeur boursière de ces grandes multinationales. L'action du groupe Total a, par exemple, perdu 30 % de sa valeur en 2020, relève le rapport. Mais les majors pétrolières et gazières ont pu compter sur le soutien indéfectible des banques, qui leur ont injecté 25 % de leurs financements. À elle seule, BNP Paribas a financé ces majors pour 12 milliards de dollars (environ 9,9 milliards d'euros). [...] À la fin du rapport, Les Amis de la Terre France et Oxfam France somment le gouvernement de durcir le ton face aux banques, dont « l'addiction aux majors » représente « un danger climatique avéré ». Elles lui demandent « d'inscrire une obligation légale pour les acteurs financiers à se conformer à une trajectoire contraignante de réduction de leur empreinte carbone et de sortie des énergies fossiles, sous peine de sanction financière ». Cette sortie doit passer, pour les ONG, « par l'arrêt échelonné de toutes les opérations liées aux énergies fossiles, le plus rapidement possible et programmé avec les travailleurs-ses et habitants-ses des bassins économiques concernés ». [...]

Alexandre-Reza Kokabi, « Les banques françaises au secours du pétrole, du gaz et du charbon », *Reporterre*, 18 mai 2021.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard		6 mois	1 an
Hebdo	<input type="checkbox"/> 35 € <input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois	<input type="checkbox"/> 12 €

ÉTRANGER  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : [diffusion.presse@npa2009.org](mailto:diffusion.presse@npa2009.org)

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	Mensuel	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre

Tarif jeunes/chômeurs/précaires  
Hebdo  12,5 € par trimestre Mensuel  10 € par trimestre Hebdo + Mensuel  22,5 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

Désignation du compte à débiter  
IBAN : .....  
BIC : .....

Mandat de prélèvement SEPA  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR4322554755  
Date : ..... Signature obligatoire : .....